

**cibi**  
LES "BIDOUILLEURS"  
NANTAIS

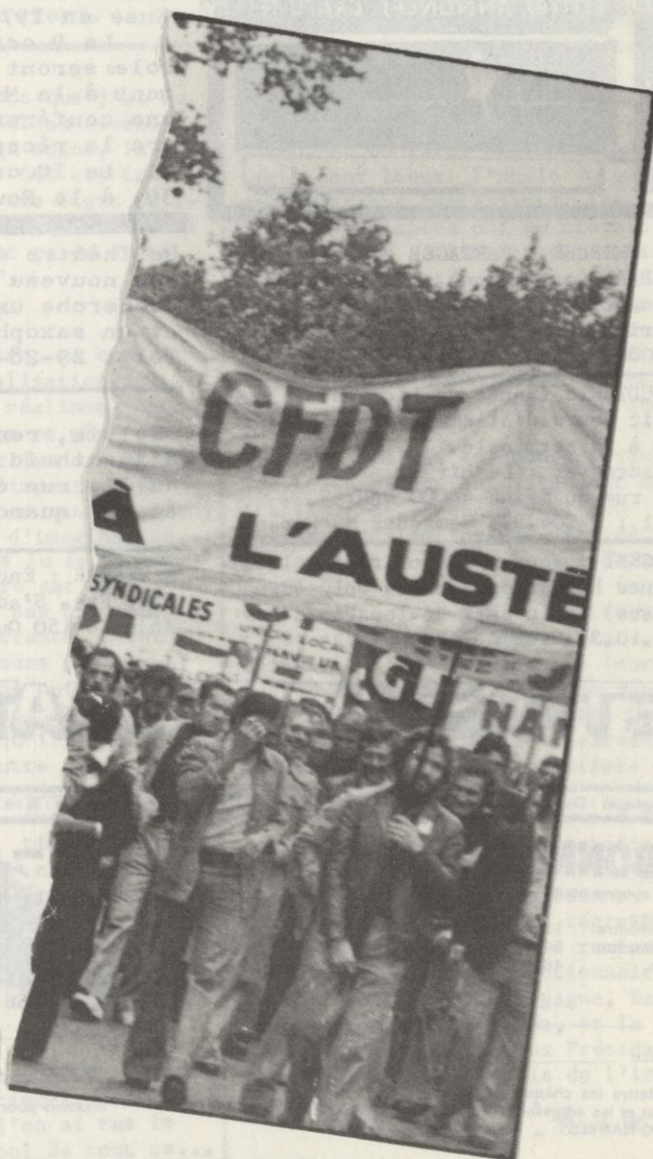
# apl

CHAQUE MERCREDI 5F • INFORMATIONS

REGIONALES • N°

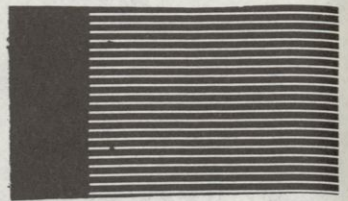
136 DU 8 AU 15 OCT 80

# SYNDICATS : LE GRAND ÉCART





# Participez au développement économique en devenant actionnaire du **PAGE 2**



DEUX REPRESENTANTS DES SIX NATIONS IROQUOISES A NANTES



procès de traditionalistes Mohawks à Malone

Le Comité d'Information et de Soutien aux Indiens d'Amérique (C.I.S.I.A.), propose autour du 12 octobre 1980 journée internationale de solidarité avec les nations indiennes, une série de soirées dans l'ouest, avec exposition, film, montage-diapos et débat sur la réalité indienne en Amérique du Nord.

A cette occasion, nous recevrons à Nantes Tewenate et Skarionate, porte-parole de la nation Mohawk qui fait partie des six nations iroquoises. Ils viennent d'Akwesasne, réserve Mohawk de l'Etat de New-York où se déroule depuis mai 1979 un conflit majeur avec le gouvernement américain. Ce conflit, très représentatif des problèmes de survie rencontrés par les nations indiennes, a abouti en juin dernier à un état de siège qui n'est pas sans analogie avec la situation dramatique de Wounded Knee en 1973. (1)

Le 9 octobre ces porte-paroles seront reçus officiellement à la Mairie de Nantes, et une conférence de presse suivra la réception.

Le 10 octobre à 20 heures 30, à la Bourse du Travail,

Le Théâtre de la Bedaine pour son nouveau spectacle de rue recherche un contrebassiste et un saxophone d'occasion, Tel : 29-28-72.

"Sylvie, rencontrée le soir d'Apartheid Not, Je t'attend au 31, rue dos d'âne (3ème étage) quand tu le veux."  
Emmanuel

A VENDRE : Enceintes AUDAX 2 x 60 W 2500 Frs. S'adresser : 510 rue d'Anjou 44150 Oudon.

rue Arsène Leloup, vous pourrez assister à la projection d'un film et d'un montage-diapos sur la situation à Akwesasne et participer au débat qui suivra les témoignages de Tewenate et Skarionate.

Durant le séjour de Tewenate et de Skarionate, des rencontres et des soirées auront lieu également à Rennes, Vanne la Baule, Angers le Mans et Paris.

- 14 Le Mans Salle des Concerts 20h30
- 15 Rennes MJC Paillete 20h30
- 16 Angers Salle St Land 20h30
- 17 La Baule MJC Av d'agen 20h30
- 22 Vannes Palais des Arts 20h30

(1) Voir Ouest France des 27 juin et 31 juillet 1980

## sommaire

- OUVRIERS  
CGT-CFDT / Le grand fossé p3,4,5  
Angers: abcès crevé .....p6,7  
La grève en procès .....p7,8,9  
St Nazaire: Production à  
95% sans boire ni pisser...p10,11  
Le port à vau l'eau .....p11  
B.D. Mélo .....p12
- VENDEE  
SNES SAVA de Challans ...p13
- BREVES .....p14
- CONTACT  
C.B. "Placard 44 à Lima Golf"p15,  
16
- NUCLEAIRE .....p16
- JUSTICE  
Projet Sécurité et Liberté p17
- CULTURE  
Théâtre du Nombre d'Or ...p18  
Marionnettes de Nantes ...p18  
Ciné .....p19

**PETITES ANNONCES GRATUITES**

JE CHERCHE A PARTAGER POUR 1 MOIS : APPART (ou maison). Participation financière. 1 pièce suffirait. Ecrire N. LELONG 7 rue Jean Jaurès. 44000 Nantes.

ETUDIANTE (année de licence) donnerait cours d'allemand - anglais. 6e à la terminale. S'adresser : Le Hir E. 24 rue du Maine 44000 NANTES. Tél : 72.04.57. demander M. Durand.

URGENT : Jeunes SPA cherchent local genre hangar pour chats (plus de 50 chats) petit prix de location. 76.10.31. 19H à 20H.

Imp. Mellinet - Nantes

## PETITES ANNONCES GRATUITES...

APL (Périodique) / Dir. : Jacques Sauvageot / Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre : 26 bis boulevard R. Schumann - 44300 Nantes / Tél. 76.26.33

### ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre  12 numéros : 60F Soutien : 70F  
Un semestre  24 numéros : 120F Soutien : 200F  
Un an  48 numéros : 225F Soutien : 300F

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Editions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R. Schuman 44300 NANTES.

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

Je (nom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

souscrits pour

- moins de 100 F

- entre 100 F et 200 F

- plus de 200 F

### PERMANENCES:

du Lundi au Vendredi, de 17 à 19h ; et Samedi de 10 à 12h30.  
Tel: 76.26.33.

Le journal paraît chaque Mercredi. Textes et articles doivent nous parvenir au plus tard samedi matin. (Petites annonces & dates de calendrier ont droit à un sursis jusqu'à Lundi midi) Pour nous faciliter le planning du numéro en cours et s'assurer de la place disponible, nous prévenons par bigophone pour en discuter (même si le texte n'est pas encore écrit)



cgt

cfdt

# LE GRAND FOSSÉ

Edmond Maire à Nantes. C'était début septembre. Rentrée sociale, rentrée nationale, sur fond de crise et de querelles politiciennes. On avait espérer un sursaut unitaire du côté syndical, le réveil d'une solidarité minimale à laquelle les travailleurs tiennent réellement au-delà des soubresauts bureaucratiques.

Rien de tel; tout dans la critique. La CGT trainée dans la poussière et mise à l'ombre du PCF... Les militants interloqués ne comprennent pas. La CGT, surenchère quelques jours plus tard. La désunion syndicale s'inscrit au panorama de cette rentrée 80, sur fond de sondages, d'élections présidentielles, d'attentats fascistes, et pourquoi pas, de 3ème guerre mondiale...

Notre dossier sur la désunion syndicale, ce sont des interviews de militants syndicaux, un embryon d'analyse d'ensemble, et les compte-rendus des procès Dubigeon-Renault. Le déséquilibre des interviews en faveur de la CFDT n'est pas un choix : il résulte de notre réseau d'enquêtes et de correspondants. L'APL ne fait pas son choix entre les deux grandes centrales syndicales, et bien sûr... laisse le débat ouvert.

## cela m'a enlevé toute illusion sur la démocratie syndicale

GILLES CFDT (Fonction Publique).

"Quand je travaillais dans le privé, il y avait un syndicat maison et une section CGT, si j'étais resté j'aurais sûrement adhéré à la CGT, mais après je me suis syndiqué à la CFDT car l'idée de l'autogestion, même si c'est une utopie, me séduit. De plus je trouve que la CFDT en 75 a eu des positions plus courageuses sur les comités de soldats que la CGT. Autre critique que je peux faire à la CGT c'est son manque de souplesse, son manque d'imagination, et surtout sa structure hiérarchique.

Il faut dire qu'on la retrouve en moins forte à la CFDT, depuis que j'ai des petites responsabilités au niveau de mon syndicat cela m'a enlevé toute illusion sur la démocratie syndicale qui n'est pas plus évidente que la démocratie républicaine.

Peut-être même moindre à certains égards, pourtant les permanents de la confédération n'ont pas beaucoup de pouvoir en regard du gouvernement. Un militant syndical de base n'a pas plus de pouvoir qu'un citoyen face au président de la république.

Les rares contacts que j'ai eu avec des militants CGT au niveau national m'ont mis en rogne, la formation des cadres CGT est très importante, ils ont une ligne politique cohérente, alors qu'à la CFDT il n'y a rien de tout ça et on se fait toujours avoir".

• Et le recentrage ?

"Je ne sais pas trop ce que c'est, refus de généralisation des luttes, retour à un réalisme, négociations ?... Oui, ça me gêne car on ne doit pas avoir les mains liées et pas négocier à n'importe quel prix et puis il y a un tas d'actions à mener avec un peu d'imagination..."

Je n'ai pas lu le discours d'E. Maire car je n'y accorde pas beaucoup d'importance, c'est d'ailleurs pas normal qu'on ne puisse pas le contrôler, il raconte ce qu'il veut. D'un autre côté, il aurait fallu en section décorer ses déclarations, faire

remonter les critiques, mais j'en ai ras le bol de tout ça...

## POURQUOI ?

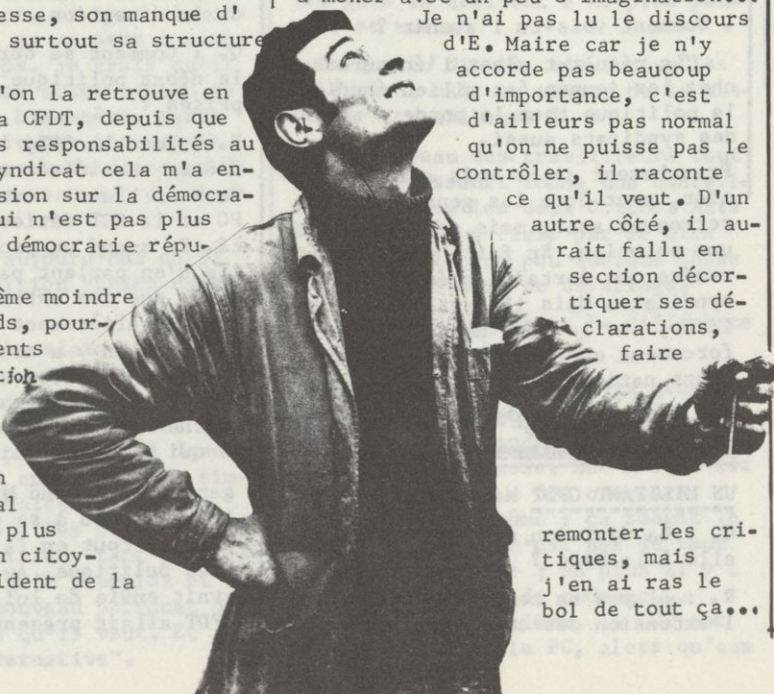
Division syndicale ; au-delà des soupirs, des mouvements d'humeur des regrets et des sourires sarcastiques, essayons de comprendre. Rappelons en tout premier lieu que cette division ne date pas d'aujourd'hui. Au lendemain de l'échec électoral du Printemps 78, les fissures ont commencé à apparaître. Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence : elles ne font que s'aggraver, et rien ne permet de penser qu'elles vont s'arrêter. Profonde et réelle, la division syndicale risque de durer. Pourquoi ?

Qu'on le veuille ou non, il faut regarder du côté de nos vieilles forces politiques pour comprendre un peu quelque chose : la division syndicale est belle et bien liée à l'échec de 78. Entre un Parti Communiste qui se retranche dans son sectarisme, et un Parti Socialiste ambitieux, pour lequel l'envie de gouverner n'est pas fantaisiste, les forces syndicales ont dû choisir. Sans établir un lien trop mécanique, il est bien certain que le traditionnel lien PC-CGT s'est renforcé, et qu'entre certains courants au sein du PS (Rocard ?) et la CFDT, l'idée de créer une nouvelle force "social-démocrate" a fait son chemin.

Ces remises en chantier dans les Etats-Majors ont largement neutralisé l'effet de la pétition "Union dans les luttes". Malgré tous les espoirs qu'elle a suscités, cette pétition s'est enlisée en ne trouvant aucune issue. Si la Loire-Atlantique est réputée comme région unitaire, il ne faut pas se leurrer : les effets de la division se répercutent avec un temps de retard. Les traditions unitaires se lézardent et sont balayées par les effets d'états-majors.

Alors ? Quelles conséquences ? Elles sont simples. L'érosion des effectifs syndicaux et la démobilisation ne sont des secrets pour personne. La crédibilité syndicale régresse, avec comme complément, le renforcement des idéologies réactionnaires. La bourgeoisie joue et gagne, Barre restructure avec cynisme, et la défaite de la droite aux Présidentielles relève désormais de l'irréalisable. Sombres jours.

- Paul K -





Pour moi depuis que j'ai des responsabilités je suis déçu, en section on faisait des actions marrantes alors qu'en montant dans l'appareil c'est beaucoup moins enthousiasmant. Il faut que je me trouve une bonne raison pour démissionner. En fait, si je suis syndiqué c'est pour moi, si ça ne m'apporte rien au point de vue épanouissement je laisse tomber. Quand je ne ressens pas une utilité à ce que je fais, alors j'arrête".

• Et la division ?

"Au niveau de la CGT il y a une manière de voir très expansionniste voire totalitaire et qu'on n'arrivera pas à changer. Comme ils sont plus forts que les autres, ça me fout la frousse. Il vaut mieux qu'il y ait eu un clash quand les syndicats sont dans l'opposition que si l'union de la gauche avait été au pouvoir... Pour moi la CGT est très liée au P.C du moins au niveau de l'appareil, les militants du PC ont une formation politique supérieure, ils sont plus convaincus, alors ils peuvent l'orienter. Pour le moment, j'espère que l'on va pouvoir au niveau des boîtes pouvoir maintenir l'union, j'y suis favorable car bien sûr c'est efficace pour lutter contre la direction, mais aussi il y a un tas de types qui ont à peu près les mêmes idées que moi et qui sont à la CGT. Après les élections présidentielles on y verra peut-être plus clair, mais en tout cas si la CFDT donne des consignes de vote je rend ma carte."

### on se rabat sur la polémique

MICHEL adhérent à la CGT (Fonction publique).

• Pourquoi as-tu adhéré à la CGT ?

"Au départ j'étais plutôt sympathisant CFDT, mais j'ai longtemps hésité avant d'adhérer à un syndicat. A la suite d'une A.G. de section de la CFDT à laquelle j'étais invité je ne me suis pas senti à l'aise. En fait j'ai adhéré à la CGT pas parce que j'étais d'accord avec sa ligne politique, mais à cause des pratiques des sections locales. Ce qui m'a choqué c'est que quand j'ai adhéré à la CGT, il y a eu un clivage; mes copains m'ont rejeté."



La CGT est peut-être sectaire, mais les gars de la CFDT m'ont fait plein de réflexions... Une carte syndicale ça marque, on t'accuse de tous les maux et on te colle l'image qu'ils ont de la confédération. Dans ma boîte, il y a également un clivage entre syndiqués et non, les syndiqués se regroupent entre eux et ne parlent pas aux autres. Les syndicats se sentent dans la bonne voie et rejettent les autres".

• Mais depuis quelques temps la situation s'est dégradée ?

"Oui depuis 2 ans, mais les différences existaient, maintenant on avance des arguments idéologiques mais la fracture a eu lieu avant. Peut-être les gens sont aigris, quand on ne croit plus à un certain changement on se rabat sur la polémique. C'est plus facile de lutter contre un autre syndicat que contre les patrons..."

En fait, c'est un peu suicidaire, au niveau image c'est désastreux pour les non militants... Au niveau confédéral c'est un rapport de force entre les 2 centrales, Maire essaye de dire que la CGT = PC, tout ça pour faire fuir de la CGT les gens qui ne sont pas du P.C. Il y a attaque de la CGT, mais elle n'est pas de l'ampleur de celle de Maire, la CGT fait un "sapage" à la base mais c'est moins grave. Ce qui emmerde la CFDT, c'est qu'il y ait des mecs du P.S à la CGT..."

Le gouvernement a atisé la division syndicale, mais les syndicats sont bien tombés dans le panneau".

• Comment vois-tu l'avenir ?

"Le résultat c'est l'écoeurement chez les jeunes (en milieu étudiant), la politique tout le monde s'en fout des syndicats aussi."

Franchement je ne vois aucune solution, peut-être les gens vont se retrouver anar, mais ce n'est pas une solution. En fait, il faudrait rendre une certaine crédibilité aux syndicats. Mais il faut pas généraliser, car la base ne réagit pas forcément en fonction des déclarations nationales".

### on a encouragé l'attentisme...

UN MILITANT CFDT Métallurgie.

Q. : La division syndicale existe-t-elle à la base ?

R. : Il y a un temps de retard dans l'extension des conflits intersyndi-

caux du sommet à la base ; mais de plus en plus les divisions syndicales deviennent importantes dans les boîtes. Les gens prennent de plus en plus parti. Souvent, cela se cristallise sur des petites choses ; avant, les réussites de la lutte prenaient le pas.

Mais ce qui est important, c'est que les non-syndiqués qui auparavant n'avaient guère droit à la parole, osent parler maintenant : pas forcément pour développer des points de vue anti-syndicaux systématiques, mais plutôt pour justifier leur non-engagement ("Tant que les syndicats s'engueulent entre eux, il n'y a rien à faire"). C'est préoccupant car le nombre des syndiqués, et plus encore le nombre de ceux qui se sentent concernés par la polémique, est faible. L'avantage, c'est que ça élargit la discussion. Un grand nombre de gens ne se sentent plus obligés de s'aligner sur telle ou telle position.

Q. : Le "recentrage" de la CFDT s'accompagne-t-il d'une moindre combativité ?

R. : La combativité a baissé ces derniers temps, c'est vrai. Mais ce n'est pas forcément lié au "recentrage". C'est surtout dû à la déception de 78 et le fait d'avoir subordonné les luttes aux échéances politiques. On a encouragé l'attentisme. On a du mal à récupérer. On a peur de violer les gens, de lancer des mots d'ordre qui ne soient pas ou très peu suivis. En fait, c'est plus grave et plus profond que si c'était simplement l'effet des manœuvres de la direction.

Q. : Comment se déroule actuellement le débat politique dans les entreprises ?

R. : Pour la CGT, la CFDT continue d'être considérée comme un intrus dans la classe ouvrière. Seuls le PC et la CGT détiennent la légitimité. Et quand un problème les gêne, ils n'en parlent pas. Alors que des extraits de "l'Huma" sont régulièrement affichés dans la boîte, il n'y a rien eu sur la Pologne. Ce silence a été remarqué. Pour la CFDT, l'état actuel de la gauche n'encourage pas les militants PS qui y sont à faire de la propa-

gande. Et Edmond Maire à France-Inter a tenu à se démarquer des partis, tout en faisant un discours très politique. Au point qu'on avait envie de lui demander si la CFDT allait présenter un candidat. □





**au delà des critiques, il n'y a aucune proposition...**

ANNICK, CFTD Santé.

• Quelles réactions par rapport au discours de rentrée de Maire ?

"A la sortie du meeting, tout le monde a été sidéré. C'était plus de l'incompréhension que de la fureur, incompréhension quant au lieu choisi (région où existe l'unité syndicale) et quant à la violence de ton contre la CGT. Pour ma part, ainsi que pour beaucoup de militants, il faut dire ce qu'on pense à la CGT ; en particulier qu'on en a marre de recevoir des leçons et d'être pris pour les petits enfants. Mais à l'inverse, ce qui me rend le plus perplexe, c'est qu'au-delà de ces critiques, il n'y a aucune proposition, aucun axe d'action qui puisse mobiliser. A la réflexion, c'est l'absence de propositions qui me paraît le plus grave."

• Quelles sont les conséquences de la division syndicale par rapport à la base ?

"Disons que le sentiment d'absence de perspectives politiques et syndicales pèse encore plus fortement que l'année dernière. Et c'est pas peu dire... Pour moi, le plus grave, c'est l'absence d'alternative politique en France aujourd'hui. Sans doute que d'une certaine manière, Maire a anticipé sur la défaite de la gauche aux élections présidentielles, et joue donc la carte du renforcement de l'organisation CFTD. Mais en même temps, si nous n'avons pas d'objectifs, ça ne sert à rien. Dans le même temps, je crois qu'il y a maintenant une accentuation de la division à la base-même, parce que certains militants ont repris le ton et le contenu du discours de Maire. Dans le secteur Santé, c'est le cas".

• Que penses-tu aujourd'hui de l'effet de la pétition "Union dans les luttes" ?

"J'ai été enthousiasmée par l'initiative, et je constate aujourd'hui qu'elle a été balayée par les Etats-Majors. On constate donc que la pétition n'a pas suffi à donner des perspectives au-delà de la simple intention d'unité. Alors aujourd'hui, on voit les effets dramatiques de la division, tant par rapport à la Sécu, qu'à l'emploi et au reste. On a un nouveau patronat de choc qui fait ce qu'il veut. Et nous on n'a pas d'alternative".

**le syndicalisme nazairien est depuis trop longtemps un syndicalisme de délégation...**

CHARLES (CFTD, Navale St Nazaire).

• Comment sont vécus aujourd'hui les rapports dans la navale à St Nazaire ?

"Les rapports entre CGT et CFTD sont très différents selon que l'on considère les AFO ou les Chantiers. Aux AFO, les gars disent : "c'est une querelle d'état-major, ça ne nous intéresse pas ; il faut regarder les problèmes de la boîte". Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'accrochages, mais ceux-ci se passent plus sur la Pologne, l'attitude des syndicats dans la grève des marins-pêcheurs... Il y a eu des explications franches entre délégués, mais tout le monde a dit: il faut passer outre. Pour le moment il n'y a pas de répercussions au niveau de la boîte. Aux chantiers c'est tout différent. Il y en a toujours un pour assassiner l'autre, à coup de tracts ! C'est un tract sur la Pologne, contre la CGT ; puis un tract du PC ou de la CGT critiquant telle déclaration de la CFTD... Le moindre truc est repris dans une information de l'un ou de l'autre. Cela finit par poser des problèmes au niveau même des rapports entre gens de la boîte ; alors qu'avant il y avait des amitiés, des rapports entre gars de différents syndicats, les gars en arrivent à ne plus pouvoir se voir."

• Ce que tu dis là, c'est pour les délégués ; mais au niveau de la masse des travailleurs ?

"Au niveau des travailleurs tout cela est ressenti comme une querelle néfaste, dans les deux boîtes. Mais à force on peut finir par se dire qu'il y a bien un peu quelque chose de vrai dans tout ce déballeage."

• Comment expliques-tu la différence entre les deux boîtes ?

"Les Chantiers, c'est la grosse boîte ; les délégués, ça a déjà une certaine "importance" ; ils se distinguent de la masse. Les AFO, c'est une petite boîte : 600 ouvriers, dont la moitié chôme : ça réduit le personnel, et ça n'est pas du tout les mêmes contacts ; en plus il y a de tels problèmes de chômage... Et puis, aux Chantiers, la CGT est très marquée par le PC, alors qu'aux

AFO les délégués trop "PC" se sont fait virer par les gars, qui trouvaient que la cellule du PC intervenait trop ; ils ont été remplacés par des gars plus liés aux mouvements laïques, et il ne reste plus qu'un ou deux délégués PC."

• Et les adhérents là-dedans ?

"Les adhérents ? La division CGT-CFTD, ça n'est pas une division des adhérents. Les adhérents, c'est les mêmes types ! Ceux qui sont ajusteurs sont tous ajusteurs ! En dehors des militants, l'adhérent ne comprend pas. Parfois il rentre dans le jeu, en défendant par réflexe l'organisation qu'il a choisie. D'autres fois il se lasse.

Le résultat de tout cela, c'est la perte d'adhérents. Il y avait déjà eu des pertes l'an dernier, et on pouvait penser que cette année ça allait se stabiliser. Eh bien, cette année il y a encore eu des pertes. On peut savoir les chiffres à la CFTD. A la CGT c'est pareil, mais on ne sait pas les chiffres."

• Et pendant ce temps, qu'est-ce que fait FO ?

"A FO, ils restent sur leur ligne. Ils récupèrent parfois des gens, mais pas sur la querelle CGT-CFTD ; ils tirent les bénéfices du manque d'unité, de combativité."

• Où en est la mobilisation dans la navale ?

"Il y a une démobilité aux AFO comme aux Chantiers ; mais cela n'a rien à voir avec la querelle ; la querelle entretient l'inactivité, c'est tout. Pourquoi cette démobilité ? C'est complexe. Pour moi, l'essentiel est que le syndicalisme nazairien est depuis trop longtemps un syndicalisme de représentation, de délégation. Et c'est justement à cause de cela qu'il y a à certains moments des explosions ; c'est ce qui est en train de se passer aux MCB (Montage-Coque-Bord), aux Chantiers : les gars voulaient aller directement voir les patrons pour leur dire les revendications. Le fond de tout cela, c'est que le syndicalisme n'a pas été pris en charge par les travailleurs".







Louis Allard: discours sous les huées

## la rupture mise en scène

Dès 14 heures, cela sentait le roussi. Les deux organisations avaient marqué leurs territoires respectifs. La CGT disposait d'un assez vaste espace enclos de ganivelles. Quant aux militants CFDT, ils se regroupaient au bas des marches du Palais, sur l'autre rive d'une voie de desserte. D'emblée la CFDT annonce la couleur de cette journée en distribuant une feuille ronéotée de consignes à ses adhérents "La CGT ayant refusé d'organiser les rassemblements en commun devant les tribunaux d'Angers et de Rennes, il y aura donc meetings séparés" (...)" "Comme nous ne savons pas quelles vont être les initiatives de la CGT ni l'heure de son meeting, nous insistons pour que les militants CFDT soient assez regroupés afin de vous informer rapidement si nécessaire". Bigre...

Quelques instants plus tard, c'est l'arrivée des autocars affrétés par la CGT du Mans. A peine débarqués, les manœuvres entonnent un "Union-Action, avec la CGT". De part et d'autre du "no man's land" on s'observe en chiens de faïence. On apprend qu'un accord est intervenu au niveau régional : la CFDT parlera de 14H30 à 15H pour laisser la place au meeting CGT. C'est donc à 14H30 précises que Louis ALLARD, secrétaire régional, commence un discours fréquemment couvert par les huées, les sifflets et les slogans des militants de l'autre "boutique".

Ce qu'il faut retenir de son intervention, c'est qu'elle sonne très Edmond Maire. On se souvient que le 4 septembre, lors du meeting de rentrée de la CFDT, Allard s'était abstenu de toute attaque contre la CGT. Il semble donner ici raison à Georges PRAMPART, secrétaire de l'UD CGT, qui récemment affirmait : "La CFDT de Loire-Atlantique, après

# ANGERS : ABCÈS CREVÉ

"L'abcès est crevé ; maintenant le pus va se répandre". Cette réflexion est d'un militant désabusé, après le consternant spectacle de la désunion syndicale donné mercredi dernier sur la place du Palais de Justice d'Angers. Réglée comme un ballet, la mise en scène des désaccords CGT-CFDT, la rupture publiquement consommée. "On a un peu oublié, regrettaient certains, qu'on passait devant un tribunal". Et puis, il y a toute la "piétaille", les fantassins de l'une ou l'autre centrale qui, après avoir fait de la figuration plus ou moins intelligente, s'interrogent. Simple péripétie ou durable divorce ?

avoir combattu le recentrage de la confédération, apporte aujourd'hui son assentiment au discours anti-unitaire de Maire".

"La CGT, déclare Louis Allard, remet en cause une pratique unitaire patiemment construite dans la région depuis vingt ans (...). Elle seule veut apparaître sur le terrain des luttes, elle seule veut apparaître comme un syndicat de classe (...). Malgré son ironie, la CFDT fait tous les jours la démonstration qu'on peut à la fois soutenir les travailleurs polonais et les libertés syndicales ici".

L'orateur suivant, Daniel GANIVET secrétaire CFDT de la région Renault du Mans, sera copieusement conspué et traité de "fumier" par les militants CGT lorsqu'il évoquera "l'alignement de cette centrale sur le parti communiste français". Quant au représentant de la F.N. Métallurgie CFDT, il n'aura pas le loisir de terminer son discours. A 15H01 pile, les cégétistes jugeant qu'il a largement outrepassé son temps de parole, envahissent les marches du Palais de Justice pour éjecter la CFDT qui, au cri de "Liberté d'expression", reflue en manifestation vers le centre-ville.

A ce moment la tension est maximum et les invectives carrément haineuses : "C'est le procès de la CGT, la CFDT n'a rien à foutre ici" s'époumonne un balaise de chez Renault. Cet autre ironise sur la faible mobilisation cégétiste : "ils n'ont même pas de quoi faire une équipe de foot". "Aujourd'hui, surenchérit un secrétaire d'U.D. au micro, ce n'est pas seulement le procès du pouvoir contre la CGT, c'est aussi celui de la CFDT contre nous". Quant à Michel CERTANO, secrétaire CGT de Renault-Billancourt, licencié récemment, il déclare : "L'unité,

d'accord, mais pas pour la démagogie et le double langage". Seule oasis dans cette tempête, la buvette.

## les brigadiers sont optimistes

Buvette où se déploie la seule banderole intersyndicale de la journée, et où l'on "diffé" un tract signé des deux organisations. J'interpelle l'un des distributeurs. Sur sa blouse de nylon blanc frappée aux armes des Postes et Télécommunications, il arbore un badge CGT. "Les deux sigles en lettres grasses en haut du tract, c'est un archaïsme à partir d'aujourd'hui ? Comment les militants le reçoivent-ils ?" - "Il y en a bien quelques uns qui ont déchiré le coin en haut à droite où c'était marqué CFDT. Mais, dans l'ensemble, le tract a reçu un accueil favorable : on sent chez les gars une forte aspiration à l'unité". Ils sont dans le Maine-et-Loire une quarantaine de brigadiers en grève pour une durée indéterminée depuis le 18 août. Ils luttent en intersyndicale depuis le départ contre la remise en cause de leurs conditions de travail.

Leur boulot ? Ils sont une brigade volante chargée de remplacer au pied levé les receveurs des postes, les contrôleurs et les agents d'exploitation. Seulement, une circulaire (la "circulaire 26" datée du 4 mai 80) a gravement porté atteinte à leurs droits acquis. Leurs indemnités de déplacement sont amputées de 50%. Ils ont obligation de posséder un véhicule personnel, de l'assurer au maximum et de le mettre à la disposition de l'administration. En outre, la circulaire abolit le principe des "délais de route" : les brigadiers disposaient d'une demi-journée pour quitter un détachement et en rejoindre un autre



La circulaire 26, si elle n'a pas été abrogée, est restée lettre morte dans de nombreux départements : jamais appliquée dans la région parisienne, elle a été "revue et corrigée à 70%" dans les Bouches-du-Rhône et dans les Pyrénées-Orientales. Bien sûr, dans le Maine-et-Loire, l'environnement politique est moins favorable"...

C'est pour dire tout cela que les brigadiers étaient venus à Nantes en forte délégation lors de l'inauguration par M. SIMON, directeur-général, de l'extension du bâtiment des Postes de la place Bretagne. Au bout de six semaines de grève, leur situation financière se fait durement sentir. C'est pour cela qu'ils sont aujourd'hui derrière le bar et qu'ils organisent, le 11 octobre un bal de soutien à Angers.

Leur unité syndicale résistera-t-elle à la tornade déclenchée aujourd'hui ? J'ai même rencontré des brigadiers optimistes. Et pas des moindres, puisque j'ai interviewé simultanément les secrétaires CGT et CFDT des Postes et Télécommunications.

Chacun défend naturellement sa "boutique" mais sans que l'autre bondisse et crie à la division...

"La CGT embraye l'un, est unitaire pour trois. Ce qui compte c'est la défense des travailleurs. Je regrette toute cette polémique, surtout au moment où les postiers mènent une bagarre unitaire. Il n'est pas question que les petites incartades de la CFDT soient démobilisatrices. Nous les ramènerons dans notre giron comme en 72, où nous avons refusé les fameux "contrats de progrès" qu'eux-mêmes, dans un premier temps avaient signés".

"Pour nous, répond le cédétiste, il n'y a aucun problème à partir du moment où l'on se bat sur des revendications précises et où les modalités d'action ont été clairement définies. Ce qui s'est passé aujourd'hui n'est qu'une péripétie. Comme on dit : le premier accroc ne coûte que deux sous. Dès demain, je te parie que les travailleurs vont faire pression sur leurs directions pour revoir ces positions anti-unitaires. Il y va de la crédibilité des organisations vis-à-vis de la classe ouvrière".

Le climat politique et idéologique n'est certes pas favorable à l'épanouissement des luttes. Néanmoins je laisse le mot de la fin à un militant dont, à dessein, je tais l'ap-



Angers; 1er Octobre. La guerre des banderoles.

partenance : "C'est dans les têtes que ça se passe mal".

Ph.B.

## Renault-Le Mans et Dubigeon-Nantes

# LA GREVE EN PROCES

Mercredi 1er octobre. Deux procès exemplaires, et qui en annoncent d'autres.

Le patronat entend faire payer le prix fort aux organisations syndicales pour les conflits du travail qui perturbent la bonne marche des entreprises capitalistes. Rien que pour la région, des procédures sont déjà en cours : à Brissonneau-Lotz-Marine, chez Guillouard, à la Biscuiterie Nantaise, au Crédit Agricole de Vendée comme aux Ardoisières d'Angers. La volonté des directions est-elle réellement de faire cracher au bassinet, la CGT et la CFDT ? L'énormité des sommes réclamées en tant que "dommages et intérêts" fait écarter d'emblée cette hypothèse. Il s'agit bien plutôt de créer une jurisprudence nouvelle et, à terme, d'imposer une législation restrictive du droit de grève. Imposer, comme dans les services publics, une sorte de "service minimum" ou, en harmonisant les réglementations européennes, nous calquer sur l'exemple du Danemark, où les salariés en grève font des collectes non pas pour soutenir financièrement la lutte, mais pour rembourser les patrons du préjudice que la grève leur a fait subir. Et puis, il y a la volonté de réduire les syndicats à un rôle de régulation de la classe ouvrière : auto-censure ?

### RENAULT-LE-MANS.

#### L'ENTHOUSIASME EN PROCES.

Début 1975, une grève au goût sauvage avait perturbé l'unité mancelle de la Régie Renault. On l'avait surnommée la "grève de l'enthousiasme". Les ouvriers de l'automobile avaient recherché une forme de grève moins coûteuse que la grève générale qui, en 1971, avait abouti à un "lock-out" total. Ici, les salariés se sont contentés d'avoir les "bras engourdis", : sans préavis de grève, une "machination", comme l'affirme le patronat, aboutissant à un ralentissement organisé et systématique de la production.

Une perte sèche de 30 à 40% puisqu'était rendu impossible le travail d'assemblage confié à d'autres usines. On fabriquait par exemple 200 demi-trains avant gauche, 500 demi-trains avant droite, mais aucun train arrière. Bref, "La 4L était sur le cul"...

Le 6 mars 79, le Tribunal de Grande Instance du Mans condamnait la CGT de la Régie pour "exercice illégal du droit de grève". Un expert financier nommé par la direction, chiffrait le préjudice subi par la régie Renault à 30 millions de Francs, Pas moins. La CGT faisait appel. C'est ce procès qui s'est tenu à la Cour d'Appel d'Angers le 1er octobre

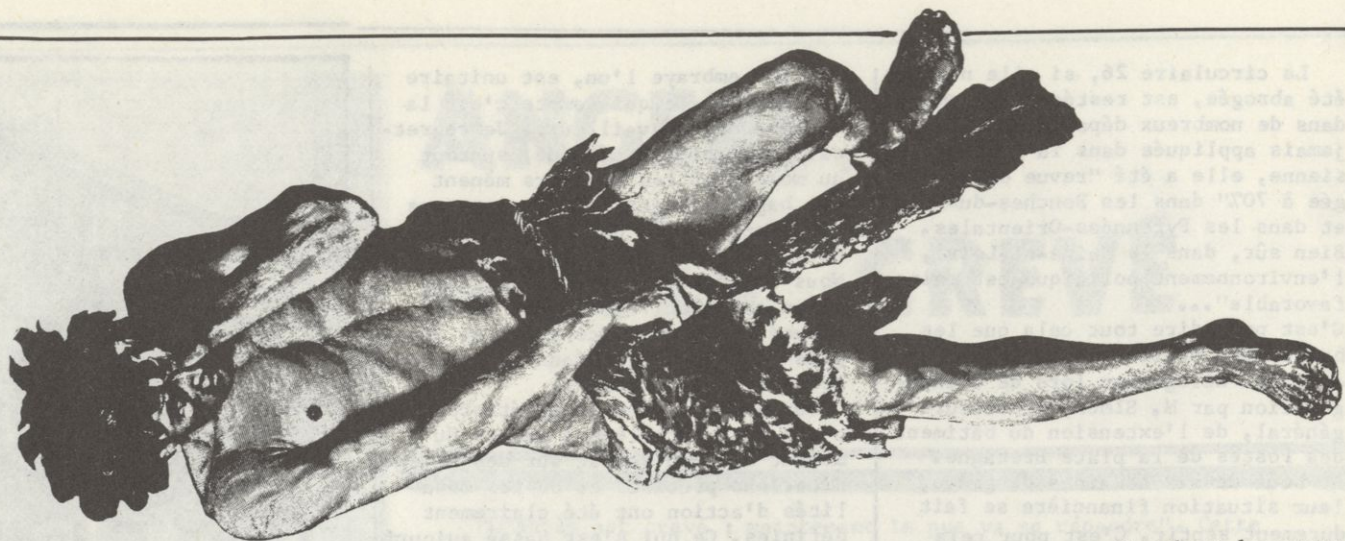


Pour Maître Massicot, l'avocate de la direction, "Il ne s'agit pas de mettre en cause le droit de grève, mais le procédé adopté lors du conflit de février-mars 75 (...) une grève du coulage", "une machination de la CGT".

Maître Francis Jacob, l'avocat de la CGT rappela que, contrairement à la Grande-Bretagne où les syndicats détiennent le monopole de la grève, la tradition française est pluraliste et le droit de grève y est une liberté individuelle. Maître Landry, toujours pour la CGT, refaisait l'historique de la "grève de l'enthousiasme", un conflit qui s'était achevé en avril 75 par un "constat de fin de discussion" accordant aux ouvriers de la Régie des avantages substantiels, tout en indiquant "qu'il n'y aurait pas de sanctions pour faits de grève". Alors, ces trois milliards de centimes réclamés aujourd'hui à la seule CGT ?

Le jugement sera rendu le 22 octobre. ■





## Procès Dubigeon :

LA "GREVE DES PENDULES"

A L'HEURE DES COMPTES.

A l'automne 1977, la décision directoriale d'installer des pointeuses à l'entrée du chantier avait provoqué une grève massive, surprenante par sa soudaineté, et sa violence. "L'affaire des pointeuses" avait servi de détonateur à une inquiétude générale des ouvriers quant à l'avenir de Dubigeon au moment où le plan Davignon prévoyait une réduction brutale des effectifs de la Navale. Sous prétexte d'économie, la direction instaurait un contrôle extrêmement strict de tous les faits et gestes des ouvriers à l'intérieur du chantier, rognant sur les temps de repos, excluant la durée des transports du temps travaillé.

Deux mois de grève dure, les non-grévistes mis en déroute mais, au bout la défaite ouvrière dans une atmosphère de querelles syndicales.

La direction attendit longtemps pour faire savoir qu'elle se réservait la possibilité de poursuivre les syndicats en justice. Le 28 janvier 1979 devant le tribunal de Grande Instance de Nantes, la direction de Dubigeon exigeait le paiement des dommages causés par la grève "exercée irrégulièrement parce que les syndicats, au lieu de porter l'affaire devant les prud'hommes, ont usé de la voie d'insubordination". De plus "des entraves à la liberté du travail, des violences exercées à l'intérieur du chantier et une occupation des lieux ont provoqué un maximum de dommages alors qu'une grève conduite dans la légalité aurait pu les diminuer".

Le tribunal, sans mettre en doute les thèses patronales et sans s'arrêter aux motifs profonds de la grève de 1977, le démantèlement de la Navale, avait à l'époque, condamné les syndicats à verser une provision de 40 millions anciens en attendant les résultats d'une expertise plus détaillée. CGT et CFDT faisaient immédiatement appel de cette décision : c'est cette affaire qui vena à l'1er octobre devant la Cour d'Appel de Rennes, les patrons de Dubigeon-Normandie réclamant en toute simplicité quel-

ques 143 millions de centimes aux deux organisations.

Ce 1er octobre, pendant qu'au dehors CGT et CFDT tenaient meetings et manifestations séparées (un scénario de rupture semblable à celui qui s'est joué à Angers, pour le procès Renault-Le-Mans), on assistait dans l'enceinte du tribunal à des plaidoiries bien divergentes.

L'avocate de la CGT, Me Danièle Fretin-Bathily, du Barreau de Nantes argumentait très précisément sur le droit. En trois temps - Tout d'abord, un syndicat ne peut être inculpé pour fait de grève : "ce n'est pas lui mais bien la collectivité des salariés qui dispose du droit de grève. Et le syndicat -en France tout au moins- ne dispose d'aucune autorité hiérarchique sur les salariés".

Ce à quoi, Maître Gauthier, l'avocat patronal, répondait assez joliment : "Certes, les syndicats ne sont pas titulaires du droit de grève, mais ils ont été, par leur immixtion, les véritables chefs d'orchestre du mouvement, en raison de l'ascendant sur les ouvriers que leur confèrent leurs fonctions, et de leur connaissance des moyens matériels et psychologiques à mettre en oeuvre pour arriver à leurs fins". Deuxième point de la plaidoirie de l'avocate de la CGT : "La grève est par essence un droit de nuire, le droit pour les salariés de porter préjudice à l'employeur. Il ne peut y avoir d'abus à un droit qui a pour but de nuire". Maître Fretin-Bathily concluait en avertissement le tribunal "on vous demande de créer une notion juridique nouvelle, la responsabilité (collective, puisqu'on attaque l'organisation syndicale) pour fait d'autrui en matière civile". Une procédure aussi abusive qu'inhabituelle et qui s'apparente à la "Loi anti-casseurs". Aussi l'avocate affirme-t-elle que ce sont les ouvriers du chantier qui seraient en droit de réclamer réparation pour ce préjudice moral.

C'est Maître Fouace qui plaide ensuite au nom de la CFDT. S'il reprenait dans un premier temps les arguments de la CGT sur le droit de grève qui n'est pas la propriété des syndicats, mais bien celle de l'ensemble des salariés, l'essentiel de son intervention fut bien

la tentative de disculper la centrale cédétiste de toute "complicité" dans la "grève des pendules". Voici pêle-mêle quelques phrases tirées de sa plaidoirie.

"La CFDT a toujours écarté l'idée de grève générale : elle a dans ses tracts et ses discours essayé d'enrayer ce processus". S'il est historiquement exact, que le responsable CFDT de Dubigeon avait parlé contre la grève, son discours lors du premier débrayage ayant d'ailleurs été copieusement sifflé, il n'en est pas moins vrai qu'une fois la grève déclenchée, les militants cédétistes se sont lancés dans la bagarre, et sans "mettre les pouces".

"Les consignes de la CFDT, continue de regretter Me Fouace, n'ont pas été suivies. Un groupe d'ouvriers les a débordées, écartant les opposants et pénétrant dans les ateliers pour y commettre des déprédations".

Argument-massue pour dédouaner la CFDT : "notre local syndical a été saccagé à la fin de la grève. Et on voudrait aujourd'hui nous faire passer pour les chefs d'orchestre?.."

Un bref survol sur l'histoire du droit de grève en France. On notera que les références historiques de l'avocat de la CFDT ne sont pas anodines dans le contexte actuel de désunion syndicale.

"C'est en 1880, évoque Me Fouace, qu' (après l'abolition sous le Second Empire, du fameux délit de coalition) une commission de la chambre des députés avait consulté le patronat dans le but de mettre au point une loi légalisant les syndicats. Les représentants patronaux avaient approuvé ce projet avec les arguments suivants : on ne s'entend pas, on ne transige pas avec une foule, fût-elle de cent personnes. Et puis, (référence à la tradition trade-unioniste anglaise) on assistait en Angleterre avant les Trade-Unions, à des grèves longues, prolongées et sanglantes... L'apaisement est venu des unions ouvrières : les grèves sont devenues moins longues et moins cruelles".

En quelque sorte la justification des organisations syndicales en tant que structures-tampon régulant les flux de la colère ouvrière. Cela au moment même où Bernard HENRY, lors du meeting CFDT



sur la place du Palais de Justice de Rennes, affirmait que ces procès sont destinés entre autres "à faire pression pour que les syndicats modifient d'eux-mêmes leurs formes d'actions".

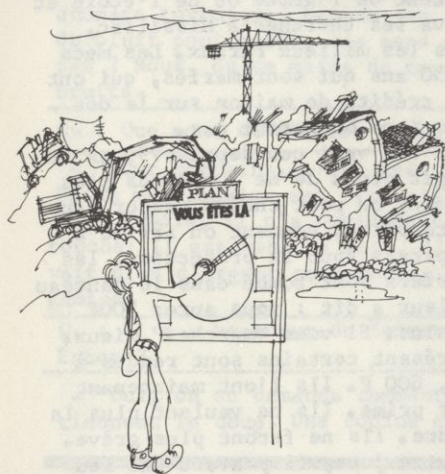
Une chose est certaine : le type de défense choisi en fin de compte par la CFDT n'aura pas fait, loin s'en faut, l'unanimité des adhérents de ce syndicat. Bien sûr, se pose comme toujours lorsqu'on est confronté à la justice bourgeoise, un problème tactique : doit-on jouer l'efficacité ou les principes ? N'empêche que cette tentative de se laver les mains de la "grève des pendules" avait un furieux air de lâchage, confrontée à l'argumentation de la CGT qui, elle, "assumait".-



Beaucoup de militants CFDT ont hurlé certains mêmes ont refusé de faire le déplacement à Rennes pour ne pas

cautionner cette échappatoire. Le jugement sera rendu le 30 octobre

Ph. B. ■



### L'exposition « Qui décide de la ville ? » à la Chambre de Commerce

# EXPO TRONQ

Poursuivant sa tentative d'animation par l'entremise d'expos et de débats, la chambre de Commerce a cette fois fait venir une exposition itinérante du Centre de Création Industrielle (Beaubourg). Le propos de l'exposition est assez dictatorial, mais posant des questions, par le procédé d'assemblage de citations qui, par exemple, associent un discours de Giscard sur "l'attachement des français à la possession d'une maison, désir d'être maîtres chez eux, c'est à dire libres" avec une citation du guide pratique des copropriétaires qui dit : "chaque fois qu'un locataire se transforme en propriétaire, c'est un adversaire de moins pour la propriété. La copropriété évite ainsi les conflits (...) et atténue la lutte des classes". Un peu plus loin, c'est sur un fond de manif du PC contre les expulsions dans le quartier du Marais à Paris que Giscard s'exprime sur "l'urbanisme, critère de jugement de la civilisation". On rigole. On apprend aussi à l'occasion que "les armées sont les plus gros propriétaires de terrains urbains... le produit de la vente de ces terrains n'est pas affecté au budget d'ensemble de l'Etat mais alimente un fond pour l'armement". On rit jaune.

Les choix urbains existent bien, inscrits de manière plus ou moins diffuse dans l'espace. Alors qui sont les décideurs : les proprios ? les promoteurs, les Banques, les grandes firmes ? les économistes, les technocrates ? l'artifice du questionnement permet de mettre sur la touche certains intervenants : les architectes, doublés par les promoteurs et les bureaux d'études ; le conseil général, rouage désuet du pouvoir d'état coincé entre les blocs face à face : Gouvernement -Préfecture d'un côté, et mairie de l'autre. Quant aux municipalités : surveillées de près, sans moyens financiers, contraintes de se vendre (voir Chenard et les investisseurs américains) assujetties aux documents d'urbanisme et sans réelle prise sur la décision finale... Qui donc décide de la ville ? revient en leitmotiv... Pas de réponse précise, les processus urbains sont complexes, dialectiques et dix de der. On passe donc en revue les décideurs et responsables. Reste le vulgum-pécus, l'homme de la rue, l'utilisateur dont tous les récents documents officiels se font des gorges chaudes. Mais là, l'expo est muette... Le chapitre sur l'utilisateur existe bien dans l'expo originale mais la chambre de Commerce de Nantes n'a pas dû trouver ça très pertinent et a carrement fait disparaître les planches correspondantes: on croit rêver. Mais non, les patrons nantais, sans doute

pas très au parfum du ton en vogue (concertation, usager, démocratie de la ville)... n'ont pas eu peur d'apparaître résolument grotesques... L'expo "Habiter" présentée à Nantes en mars dernier l'avait pourtant bien montré. Pour les technocrates des ministères et de l'Équipement, l'heure est au discours sur la participation, l'expérimentation sociale et la dissolution des responsabilités (utilisation du "Nous", "espoir de tous".) Les patrons Nantais n'ont même pas compris ça. Bande de Caves

nicolas.

PS La prochaine expo du 20 au 26 octobre portera sur "Nucléaire et Sécurité" (réalisé par l'institut de protection et de Sécurité Nucléaire qui dépend du CEA). Que ceux qui craignent des oublis se détrompent ils sont sans doute atteints d'une tare : celle d'être des usagers et de ne pas avoir leur place à la chambre de commerce.





temoignage d'un licencié d'Eaton:

# production à 95% sans Boire ni Pisser

Que devient la classe ouvrière à St Nazaire ?

Face à un patronat de choc aux méthodes américaines, comment évolue-t-elle? P. a travaillé 4 ans à Eaton. Il a vécu les événements de 79. Il vient d'être licencié à son tour. Il raconte son licenciement et cette sorte de fatalisme qui semble atteindre la classe ouvrière.

Depuis 79 il continue à y avoir chez Eaton de la répression, des licenciements ; un copain nous a rejoint cette semaine dans le chômage.

Q. : Combien de licenciés depuis chez Eaton ?

- "Il y a eu un gros paquet en septembre dernier. Et depuis une quinzaine, ça s'est passé en douce. Personne n'en a vraiment parlé."

Q. : Pour les 11 licenciements de l'an dernier, quel était le motif ?

- "Une grève avait été déclenchée parce que la direction refusait de donner des bulletins de salaire. Après ça il y avait eu des bousculades qui avaient précipité les événements."

Q. : Et les 15 derniers ?

- "Il y a eu des licenciements pour défaut de production, pour absentéisme, pour congé maladie trop long. On dit que chez Eaton ça embauche mais ça licencie autant."

Q. : Combien de travailleurs en ce moment ?

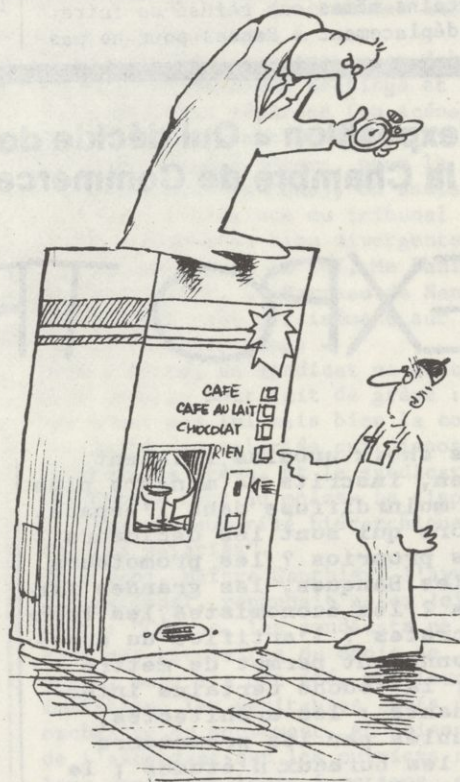
- "A peu près 400."

Q. : Tu est le dernier licencié. Comment ça s'est passé ?

- "J'ai été licencié il y a quelques semaines. On me reproche beaucoup de choses mais au fond, c'est parce que j'étais délégué, la direction en avait marre de ma gueule. Ils ont attendu que mon mandat finisse et on m'a viré aussitôt. Sur ma lettre de licenciement, on me reproche : "Arrêts trop fréquents pour aller au distributeur de boisson, un arrêt de 6 mn avant l'heure du casse-croûte, 25 mn avant l'heure pour le nettoyage de la machine, et la production insuffisante. Il paraît que je travaille à 72% de la production, alors que l'autre personne qui travaille sur la même machine atteint 95%. Enfin, mes absences pour maladie."

Après le dernier congé maladie, assez long, je suis revenu le 18 août, je n'ai travaillé que 15 jours.

Ca m'a paru 6 mois. Je ne pouvais plus supporter le flicage, les réflexions, c'était l'enfer. Un lundi, je me suis présenté. Je n'ai pas trouvé mon carton de pointage et on m'envoie chez le chef du personnel. A ce moment, j'aurais dû



déjà recevoir ma lettre de licenciement. (entre temps j'avais changé d'adresse). Donc je n'avais rien eu d'écrit, j'ai voulu retourner à mon travail quand le chef du personnel m'a annoncé que c'était pas la peine, j'étais mis à pied. Là, l'épreuve de force. Il me poussait littéralement (physiquement) dehors. Il a dû faire venir un huissier pour que j'accepte de partir : je n'avais pas eu ma lettre de licenciement avec accusé de réception ! J'ai bien reçu ma lettre dans les jours qui ont suivi.

Q. : Il y a la répression dont tu as fait l'objet personnellement. Pour les autres copains comment ça se passe ?

- "Je suis retourné à l'usine le 18 août après une assez longue absence. Il y a eu des changements dingues. En ce qui concerne la production, c'est affreux. Pour la machine où je travaillais, on demandait avant 150 pièces par jour, aujourd'hui c'est rendu à 250. L'ambiance, c'est pas mieux. Pour les anciens copains qui ont été mouillés dans des conflits, c'est pas marrant ; on les surveille, on veut les virer. Il y a aussi des trucs ab érrants : à la cantine on

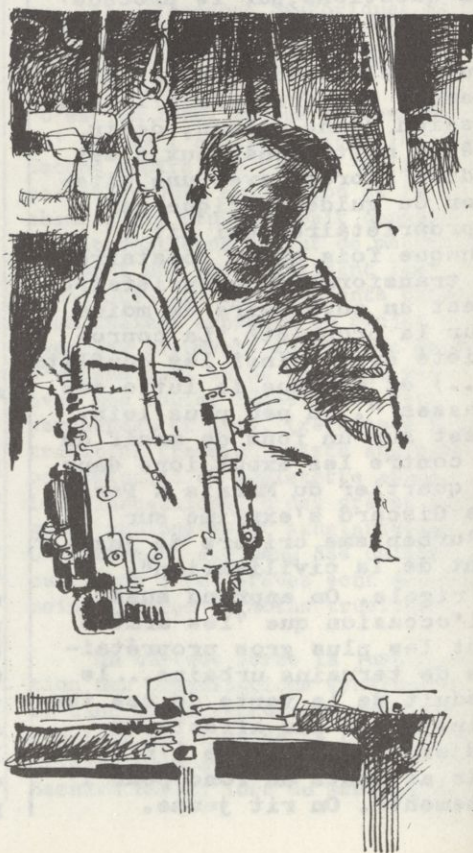
ne peut plus bouffer tranquille, le gardien est là ou bien c'est le directeur en personne. On se demande vraiment où on est. Je me demande à présent comment les copains peuvent supporter ça.

Q. : Est-ce que Retif, le directeur est vraiment "l'homme de fer" (comme on l'a dit dans l'Express), à St Nazaire, pour mater la classe ouvrière ?

- "Je crois que ce n'est pas vrai : il n'a pas maté les ouvriers. En 79 c'était vachement dur. On a résisté."

Q. : Mais c'est presque des cas individuels qu'il n'arrive pas à mater ; la plus grande partie ne bouge pas. On dit qu'il embauche jeune.

- "Il embauche des jeunes qui sortent de l'armée ou de l'école et on va les chercher à Missillac, dans les milieux ruraux. Les mecs de 30 ans qui sont mariés, qui ont des crédits de maison sur le dos et qui ne bougeront pas. Et c'est vrai que depuis 79, ça ne réagit plus. Je ne comprends plus comment on peut encore rester dans cette boîte, comment on arrive à respirer. Pour la production, les ouvriers sont tombé dans le panneau. On leur a dit : vous aurez 200F de plus. Si vous 'marchez' mieux. A présent, certains sont rendus à 400, 600 F. Ils l'ont maintenant leur prime. Ils ne veulent plus la perdre. Ils ne feront plus grève. L'autre jour, il y avait une réunion avec un chef ; il disait : "les gars vous avez bien bossé, la production c'est bien mais ce qui ne va plus c'est la qualité. Il faut faire plus attention". C'est dingue, encore plus vite et mieux ! Eh bien ça va sûrement marcher. Je ne comprends pas pourquoi les copains acceptent ça. Moi la production !! J'en avais rien à faire : je suis pas un rapide. Une femme qui





avait la même machine produisait à 95% ; il aurait fallu que je fasse pareil. Moi je ne comprenais pas : elle ne buvait jamais, ne pissait pas !

Q. : Qu'est-ce que tu comptes faire à présent ?

- "Je vais attaquer la direction aux Prud'hommes. On ne m'a payé que 40H de préavis seulement, la direction me dois plus de 2 mois car j'ai plus de 2 ans d'ancienneté dans la boîte. En plus elle ne m'a pas payé mes indemnités de licenciement.

Q. : On a parlé des licenciements ; est-ce que Eaton embauche ?

- "Non, plus maintenant, il paraît qu'il y a une crise du poids lourd. La direction américaine freine. On parle de réductions d'horaire, de chômage technique. Est-ce que c'est du bluff pour mettre les gens au pas ? Nous, on se méfie de tous ces bruits.

Q. : Que sont devenu les licenciés ?

- "Pour certains, c'est très dur. Un de mes copains est licencié depuis 2 mois, il n'a toujours rien touché: il est venu me voir, il n'a vait plus d'argent pour nourrir la gamine.

Q. : Il y a beaucoup de femmes chez Eaton ?

- "Oui, on se demande comment elles tiennent le coup. Une copine enceinte



te était à une machine où il fallait manipuler des gros pignons: fausse-couche, elle n'a pas gardé son gamin. Eh bien une fois remise, elle est revenue à la même machine. Elle n'a rien dit. Une autre a demandé de changer de machine, on a dit : oui, oui ! mais on lui a donné des horaires impossibles. Bon c'est pareil, elle n'a rien dit : les gens croient que c'est la fatalité.

Q. : Qu'elle est la position d'F.O ?

- "FO s'est implanté tant bien que mal. CGT et CFDT sont encore majoritaires au CE. Mais il y a des gens qui ont cru qu'en allant à F.O ça changeait quelque chose. F.O a demandé la 5e semaine de congé, la CFDT et la CGT réclamaient ça depuis des années. La direction a donné royalement 2 jours pour faire comprendre que, sans grève, on obtient quelque chose. Alors F.O discute

et obtient ce que nous autres, on réclame depuis des années. Et Rétif, le patron cède un petit morceau de terrain pour mettre CFDT et CGT en porte à faux. Il se peut qu'F.O progresse mais c'est grave. C'est un syndicat à l'américaine. A Eaton, Rétif dit à qui veut l'entendre "j'aime la lutte, je suis un homme de fer, un cow-boy". Il est là pour mater la classe ouvrière, il va sans doute y arriver. Eaton et SNIAS c'est pareil, les directions portent des plaintes contre les militants, souvent CGT d'ailleurs ; ce sont des directions de choc, d'avant garde. Ca augure de l'avenir. Je pense que si l'unité syndicale merde au niveau des UD et même des UL, à Eaton la direction n'a pas encore réussi à nous diviser.

Q. : Et en dehors de l'entreprise? Les patrons ont la même stratégie. Si le projet patronal est un projet sur la classe ouvrière nazairienne est-ce qu'en dehors de Eaton et la Sniias, on a conscience de cela ?

- "Le syndicalisme à St Nazaire est traditionnel. On le voit aux Chantiers par exemple. Ils n'ont pas la même analyse, les ouvriers ne vivent pas la même répression. Eaton, c'était un peu l'avant garde. Je pense que la capacité syndicale à St Nazaire est limitée à présent. Elle est de plus en plus reformiste(...)

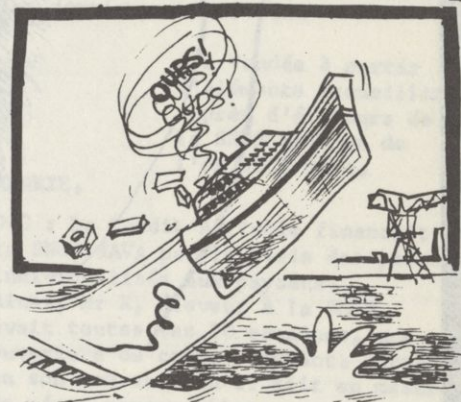
# LE PORT A VAU L'EAU

L'état du port de Nantes est encore à l'ordre du jour.

Va-t-il mettre en question l'existence des chantiers Dubigeon Normandie. Après le lancement raté de "l'Estérel", car-ferry corse, la CFDT jette un cri d'alarme. Sans qu'on soit en mesure encore de déterminer avec certitude les circonstances de ce ratage, il semble que ce soit la combinaison de plusieurs facteurs : vetusté à la fois des installades et des quais et conditions de lancement inadaptées. La CFDT engage ainsi la responsabilité de la direction, du port autonome et de la mairie.

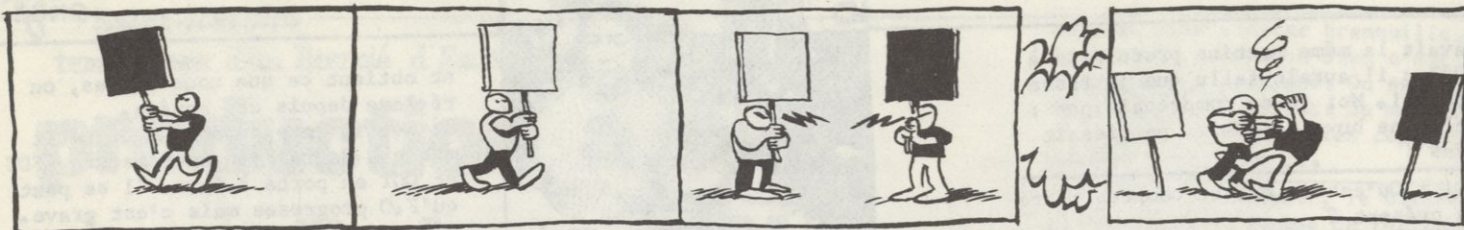
Le 27 septembre à 21H. Au moment où les 7000 tonnes du navire vont glisser dans l'eau, le bateau commence à gîter à tribord (jusqu'à 6°) et écrase d'un côté les poutrelles-guides. Angoisse : l'Estérel va emporter le quai. Heureusement, dès que le bateau arrive sur l'eau, il retrouve son aplomb. Mais là encore, ça ne se passe pas normalement. L'Estérel ne s'arrête pas, une partie des blocs de béton qui doivent le freiner ne jouent pas leur rôle, et sur "sa lancée", il se dirige vers le quai Ernest Renand en face. L'arrière heurte légèrement le quai déjà mal en point mais, paraît-il, pas de dégat. Ouf ! les ouvriers et spectateurs sont stupéfaits et tremblent en se représentant les conséquences. C'aurait pu être pire. D'autant qu'on était inquiet dès le matin, on avait en effet constaté que le navire penchait sur tribord (au moment où on avait retiré les cales supports ! et écrasait les coïnettes. Celles-ci, en mauvais

état ne sont de toute façon pas faites pour supporter un navire de cette taille. A la suite de ce qui aurait pu être une catastrophe, la CFDT pose donc des questions essentielles. Va-t-on enfin prendre conscience de l'état des quais et des installations. "Si l'on n'intervient pas rapidement le port est fichu ! Le bras de la Madeleine est à l'abandon, les quais et les cales sont sapés par les dragages. D'autre part, les contrats des Chantiers portent sur des bateaux d'un tonnage de plus en plus important. L'esterel mesure 141m. Le prochain sera le Danois mesurant 183m et pesant 12 000 tonnes, alors que la cale 2 qui le supportera n'a jamais reçu de navire de plus de 9000 tonnes. Son gabarit risque de poser des problèmes au moment du lancement : la moindre erreur de trajectoire pourrait le conduire droit sur le quai Ernest Renand. Les possibilités "d'évitement" du quai sont de plus

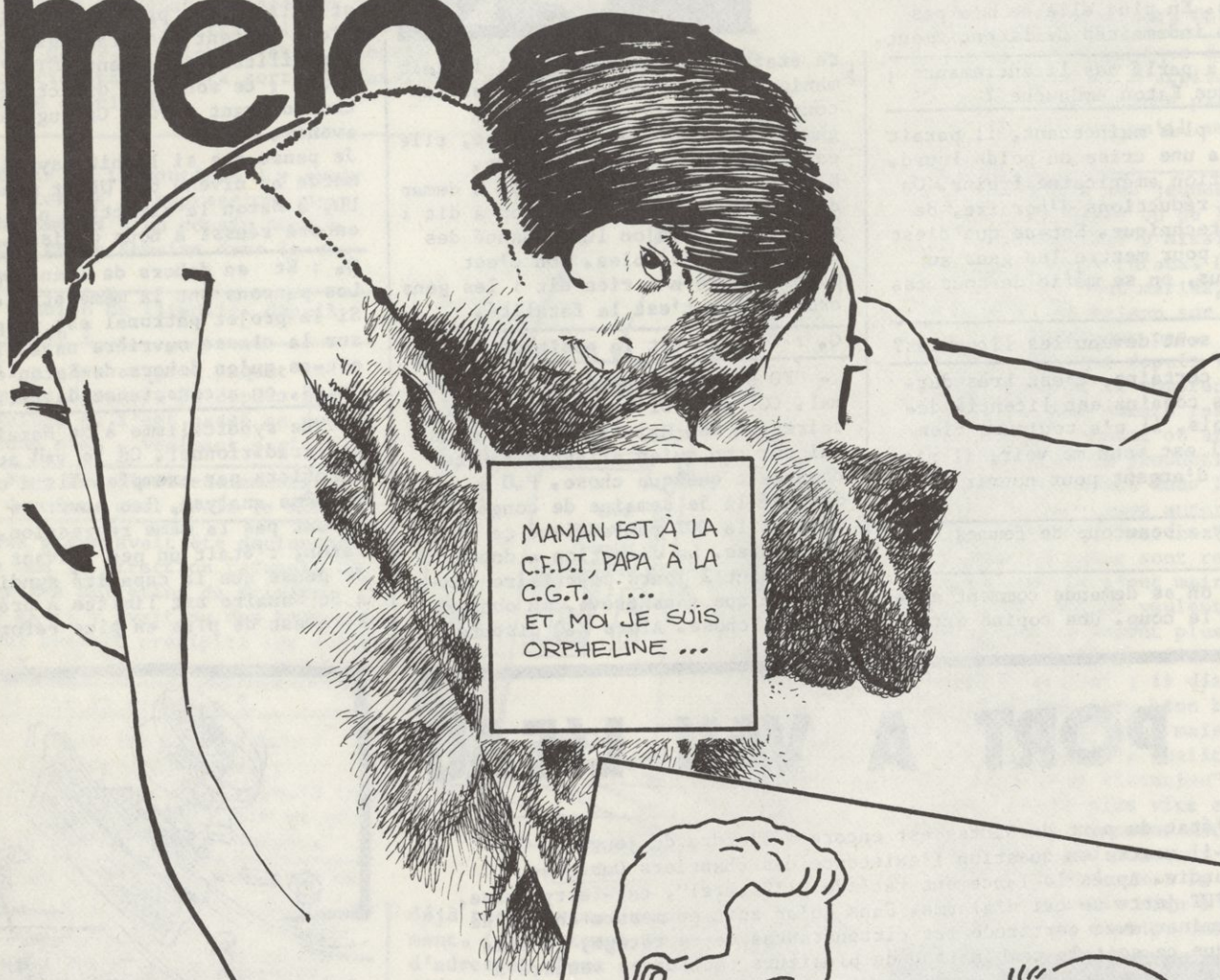


en plus justes à cet endroit du bras de la Madeleine. Enfin, pour la CFDT, on n'apporte plus au lancement des navires le temps et le soin requis. "On ne passe plus de temps à décharger le bateau ou à équilibrer sa charge avant son lancement, ce qui a été un facteur aggravant lorsque l'Estérel a pris de la gîte. On ne passe plus de temps à prendre toutes les mesures de sécurité qui s'imposent !". Les Chantiers Dubigeon-Normandie vont-ils être en mesure d'honorer les prochains contrats dans de bonnes conditions. A la CFDT on en doute. Aux chantiers, les ouvriers sont divisés face aux problèmes que soulèvent ce lancement : Dubigeon ne va-t-il pas être déprécié par de tels constats ?... En temps de crise, l'attachement des ouvriers à l'outil de travail amène à des doutes légitimes quoique discutables. Pas facile... R.F. ■

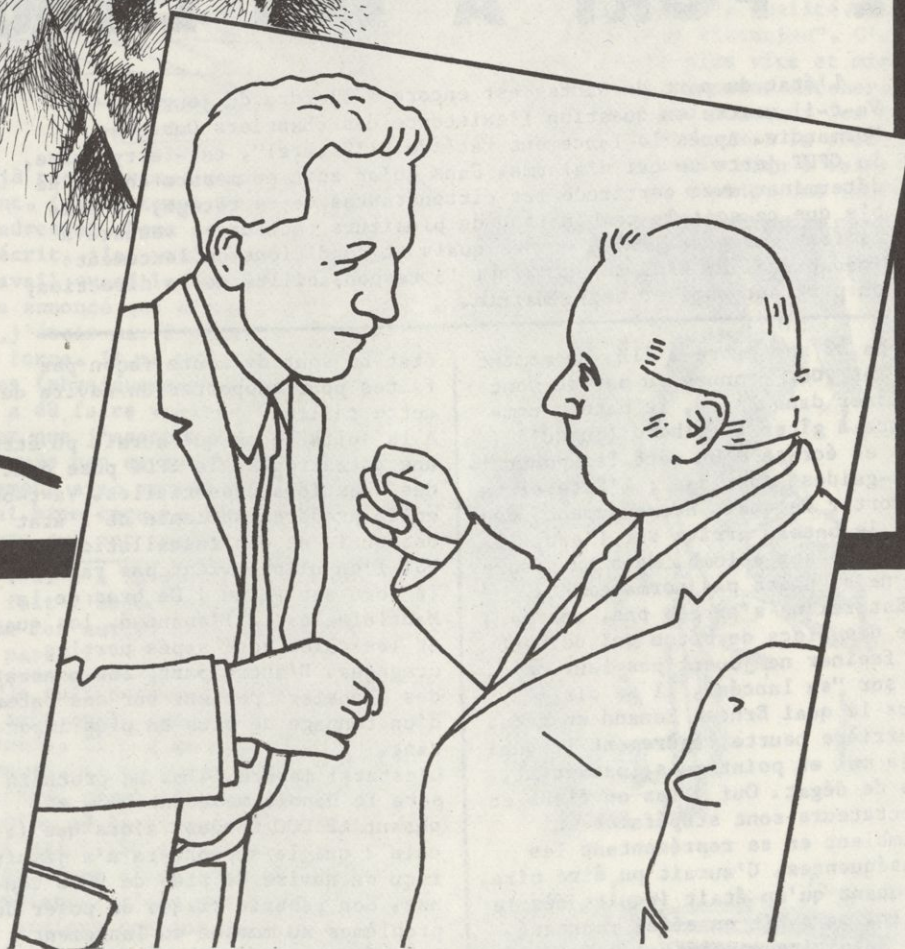




# mélo



MAMAN EST À LA  
C.F.D.T, PAPA À LA  
C.G.T. ...  
ET MOI JE SUIS  
ORPHELINE ...



Philippe





## SNES-SAVA CHALLANS :

### Le point

liquidés?...  
comment  
sa  
liquidés?...



Dans un précédent numéro nous avons parlé de la liquidation des biens de la SNES SAVA (challans) et des conséquences que cela entraînait chez les salariés.

Aujourd'hui, nous allons faire le point sur la situation des "éleveurs-coopérateurs" de cette SNES SAVA...

#### Petit rappel historique.

Août 76 : dépôt de bilan de la Sica Sava et constitution du "Syndicat de défense des Eleveurs de la Sava" avec comme base de revendications :

- non aux licenciements
- non au démantèlement de l'entreprise Sica.
- réorganisation du secteur commercial
- maintien pour les paysans des avantages acquis,

- refus des OCC : ouverture de comptes personnalisés qui font porter les responsabilités financières individuellement sur les paysans et libère le crédit en cas de faillite

- pas de rachat de capital social. Mais, face à ce comité de défense (qui était animé par les P.T.) un certain nombre de personnes préparaient déjà le redémarrage de la Nouvelle Société qui :

- d'une part, imposait aux éleveurs a) la perte de leurs parts sociales de la Sica et le rachat (souvent par emprunt) des parts sociales de la SNES

b) le système des OCC (voir encart) c) une baisse de garantie de revenu au M2.

- et d'autre part, partant sur de très mauvaises bases économiques.

Mais, le fond du problème était ailleurs : alors que jusqu'en 76, la SICA SAVA fonctionnait sur la base d'un revenu minimum garanti aux éleveurs et salariés, les res-

ponsables de la FDSEA et du Crédit Agricole préféraient partir sur des bases toutes autres :

le sacrifice de l'éleveur par la sauvegarde de sa coopérative. En clair, c'était également dire au syndicat de défense... qu'une coopérative peut être viable si les producteurs y mettaient de la bonne volonté...

C'est le défi de la SNES, face à une SICA qui était menée par des "gauchistes".

Un certain nombre d'éleveurs (principalement du syndicat de défense) se sont retirés et pour les autres (78 environ) qui ont voulu malgré tout croire à la coopération, le bilan est aujourd'hui catastrophique !

Une deuxième fois, les éleveurs vont :

- perdre leurs parts sociales
- perdre l'argent des poulets livrés depuis le dépôt du bilan
- risquer des poursuites de la part du Crédit Agricole pour les OCC et enfin peut-être perdre toute illusion sur la coopération.

Les éleveurs que nous avons rencontrés, ont cette fois compris qu'ils ont été menés en bateau du début à la fin. Ils sont catégoriques sur la responsabilité du Crédit et de la FDSEA dans cette histoire : "Le crédit Agricole ayant exigé que les éleveurs empruntent individuellement pour travailler avec la SNES, est responsable de la situation qui est faite aux éleveurs" nous disait l'une d'entre elles, en ajoutant : "Le financement de la SNES aurait été fait directement par le Crédit Agricole, celui-ci aurait agi plus efficacement en temps utile pour arrêter l'exploitation avant l'hémorragie des millions".

Le Crédit est resté maître du jeu et ne prenait aucun risque. Le grand gagnant de cette histoire est Tilly, qui profitant de la situation a racheté l'entreprise à un prix dérisoire.

Où en est l'action ?

- les premières urgences ont été très matérielles : après cette liquidation, il fallait très vite trouver des circuits de commercialisation pour les poulets que la SNES ne prenait plus, et chercher de nouveaux contrats (ce qui a été relativement facile : Bellanay, Doubs, Tilly se bousculant aux "portillons")
- les éleveurs pensent ensuite orienter leurs actions vers le Crédit Agricole sur des bases qui seront définies dans les jours à venir.

Quant à l'alliance "Ouvriers-Paysans"... cela ne semble pas acquis. Les Paysans "jalouent" les ouvriers qui vont toucher des primes de licenciement "mirobolantes", alors, qu'eux, patrons de "leur" coopérative qui a fait faillite... seront les derniers servis !...

APL Vendée à partir d'éléments recueillis auprès d'éleveurs de la SNES SAVA et de l'ex SICA SAVA.

#### ANNEXE.

OCC : Le Crédit Agricole finançait la SNES SAVA par le biais des prêts individualisés aux paysans.

Ainsi, Mr X, éleveur à la SNES, avait toutes les 10 semaines, une ouverture de compte courant. Porté en son nom sans qu'il soit en mesure de gérer personnellement cette somme, mais tout en étant responsable juridiquement.

## TREFI EN GREVE

A Tréfi, la situation des ouvriers se dégrade tant au point de vue pouvoir d'achat que baisse des effectifs (en 75 : 700 ouvriers de 80 : 410). Ils ont entrepris un mouvement de grève : 4H par poste. Et si la direction locale convient de l'insuffisance des salaires, elle affirme suivre les directives de

la direction nationale, mais "insiste" sur les conséquences possibles du mouvement sur les livraisons rapides et donc sur les contrats. Chantage classique : c'est la grève qui remet la production donc la survie de la boîte en cause. Cette fois à Tréfi elle est reprise par la maîtrise. Le CGC fait circuler dans l'usine une pétition (au nom de l'organisation) "demandant à la direction locale de prendre des mesures pour faire arrêter le mouvement" qu'elle fait signer aux cadres et aux ouvriers.

D'autre part cette même maîtrise fait preuve d'un zèle extraordinaire pour l'organisation des postes perturbée par les heures de grèves. Elle a même réussi à faire augmenter la production. Pour la CGT, la CGC est sortie officiellement de sa neutralité.

Pour la CGT, seule organisation syndicale ouvrière à Tréfi, le conflit traduit une inquiétude profonde pour l'avenir : "En 73, il y avait 17 établissements, 9 secteurs d'activité ont été vendus et l'on craint que le Havre et Darnetal subissent le même sort". Pour eux la question n'est pas : Tréfi est-il rentable mais quelle est sa place dans le groupe pour une efficacité et un profit maximum. "Exemple : on a essayé à Coueron, des productions : laminage, qu'on a ensuite déplacés vers d'autres unités ou rendues..

La dernière AG a décidé la poursuite du mouvement. La constitution d'un comité de soutien sera vraisemblablement adopté par l'A.G de lundi soir.



# B R È V E S ...

## ÉCOUTE

Echo du conservatoire. L'enseignement musical coûte cher à la ville : 10 000 Frs par élève et par an, et aux élèves, 500 Frs (inscription) pour les nantais et 2000 Frs pour les autres (inscription l'année dernière 50F).

Cette épée de Damoclès pesant sur les familles des élèves réduit les effectifs : de 1500 élèves (dont 940 de Nantes), combien resteront-ils cette année ? On parle d'un déficit de 300 élèves... Un groupe d'étude s'est constitué et prévoit de rencontrer le Conseil Régional, le Conseil Général et le Ministère de la Culture. Objectif : la ville de Nantes supportait 90% des charges de fonctionnement du conservatoire, entend resituer les responsabilités au niveau de l'Etat "qui incite à créer des équipements mais se décharge des coûts de fonctionnement auprès des municipalités".

Les parents d'élève membre des groupes d'études ne s'associent pas à ces délégations pour ne pas "être récupérés ni par un bord ni par l'autre". Leur premier souci : n'être ni otages, ni victimes et que le problème immédiat du montant des inscriptions soit résolu.

## CURIEX.

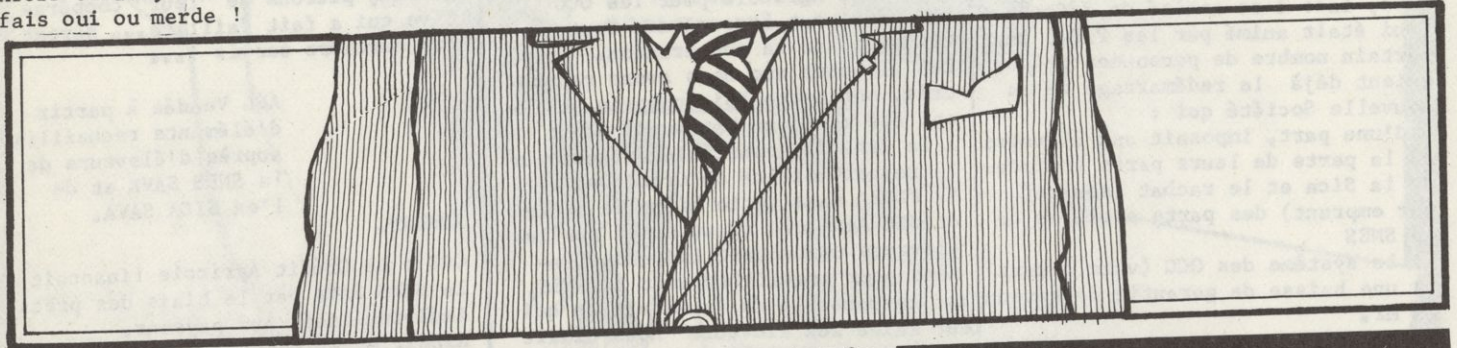
Semaine ministérielle avec la visite de M. André Giraud, ministre de l'Industrie le mercredi 8 octobre. Dans la foulée et en deuxième position on trouvera M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat au travail manuel le vendredi 10 octobre. Alors Giraud, cette centrale nucléaire, tu nous la fais oui ou merde !

## EMPOISONNÉS.

Des milliers de mulets le ventre en l'air, des pêches miraculeuses sans effort. C'est le spectacle que découvrent les promeneurs sur les berges de la Loire entre le terminal Methanier de Montoir et la raffinerie de Donges. On ne connaît pas encore l'origine de cette hécatombe. Empoisonnement, manque d'oxygène... Aux dernières nouvelles, aucun signe de faiblesse n'a été enregistré chez les hominidés de Paimboeuf et de St Nazaire.

## IRRADIÉ.

Le Député Maire de Nantes, Alain Chenard, Président de l'Association Communautaire de la Région nantaise est intervenu auprès de M. Giraud, Ministre de l'Industrie afin de lui rafraîchir la mémoire. Le 30 octobre 1979, indique-t-il vous receviez une délégation de l'ACRN. Vous affirmiez ce jour là qu'aucune décision n'était encore prise et qu'il fallait attendre la conclusion des experts qui serait rendue publique en juin 1980." "Juin 1980 s'est écoulé, sans aucune information, sans aucune publication souligne Alain Chenard. Par contre ces derniers temps, circulent des rumeurs, reprises par la presse, démenties sans l'être : le projet serait définitivement arrêté, les travaux commenceraient sous peu. Devant une telle situation, les élus de la région nantaise vous demandent instamment soit que les informations dues leurs soient communiquées, avec toutes les précisions voulues, soit que vous acceptiez de les recevoir".



## EVINCÉ.

La servitude de marche-pied n'est pas tombée en désuétude et les propriétaires sont légitimement tenus d'entreprendre les travaux rétablissant le passage le long de la Sèvre entre le pont de Monnières et la Loire. Tel est l'avis du commissaire du Gouvernement M. Thomas qui a refusé de suivre l'avocat de Mme Gallier de St Sauveur, M.M de Camirau, Pelletier et Favreul. Ces derniers, propriétaires de terrains en bordure de Sèvre réclamaient l'annulation de l'arrêté Préfectoral de Juin 79, devant le tribunal Administratif de Nantes. Mais attention, cette servitude n'est accordée qu'à ceux dont la loi en reconnaît le droit : agents de la navigation et pêcheur à la ligne. Promeneurs munissez-vous d'une carte de pêche ! Jugement en délibéré.

## AFFAMÉS.

Grève des élèves de l'Ecole d'Apprentissage Maritime. Quinze jours après la rentrée, le Ministère de la Marine Marchande décide de modifier la loi de juillet 78 qui régit le fond de formation professionnelle. Jusqu'à ce jour les 80 élèves de Nantes, tout comme les 120 d'Audierne, bénéficiaient d'une rémunération égale à 70% de leur salaire antérieur (avec plafond à trois fois le SMIC et plancher égal au SMIC) s'ils avaient trois mois de navigation ;

## DIVISÉS.

Dédoublément sauvage des classes. C'est le mode d'action choisi par les enseignants du lycée A. Briand à St Nazaire pour protester contre les classes surchargées. C'est également une expérience pédagogique. Dans trois classes, première G3 (36 élèves), terminale G2 A et terminale G2 B (35 élèves) ce dédoublément se fera sur quinze jours et dans toutes les matières enseignées. Dans une quatrième classe, la terminale G2 G (28 élèves), seules les séances de bureau comptable seront dédoublées. Le principe : durant une partie de l'horaire une moitié de la classe fonctionne parallèlement avec un autre professeur dans le cadre de la même progression pédagogique et sur les mêmes travaux. Une vingtaine de professeurs participent au mouvement.

90% du SMIC maritime pour 1 à 3 mois et 25% du SMIC pour un mois et moins d'embarquement. Désormais une instruction ministérielle précise qu'il faudra 8 mois d'embarquement minimum pour bénéficier d'un stage rémunéré à 70% du salaire avec les dispositions plancher et plafond indiquées ci-dessus. Conséquences : pour Nantes un quota de 35 stages rémunérés et 17 pour Audierne. Si ces conditions sont appliquées, seul 26% des élèves de Nantes pourraient poursuivre leurs études.



# PLACARD 44 à LIMA GOLF

350, 400, 500 ? Nantes n'échappe pas au développement de la "C.B." Il y a un an, ils étaient une quarantaine à "bidouiller" sur la Citizen Band, la Fréquence du citoyen. Aujourd'hui, ils sont plusieurs centaines à la recherche d'un nouveau mode de communication.

Exploit technique pour les uns, moyen d'échange pour les autres ou plus simplement système de secours pour les automobilistes, tous veulent la légalisation de la C.B.

Ils n'hésitent pas à se rendre utile et parfois même delateurs. En attendant le gouvernement ne répond pas aux appels sur le canal 27.

"Placard 44" vient de brancher son émetteur. Sur le canal 27, fréquence d'appel, il écoute les messages. Ca crachote un peu. Nous sommes dans un appartement, une installation fixée avec grande antenne, peu discrète, dans la banlieue nantaise.

"Cela fait 6 ou 7 ans que les cibistes trafiquent sur Nantes" m'indique mon interlocuteur. Au départ ils formaient véritablement un clan. C'était très difficile d'être admis dans le cercle.

J'avais rapporté un poste des USA, où ce système est en vente libre depuis de nombreuses années. Je n'ai pu entrer dans le cercle que plusieurs mois après avoir commencé mes émissions. Au début personne ne répondait à mes appels, on se méfiait de l'intrus.

Pour la plupart il s'agissait de "bidouilleurs", des passionnés qui cherchaient des trucs. Aujourd'hui il y en a beaucoup qui n'y connaissent rien".

La C.B. a un côté voyeur. On peut écouter les autres parler sans se faire connaître. On reste anonyme. C'est la raison pour laquelle les conversations sont très banales. Il n'y a pas de secret sur les ondes du 27 méga. Contrairement à ce que disent les flics, qui de leur côté écoutent également tranquillement les cibistes. Sur l'émetteur de "Placard 44" les codes d'appel défilent. Orange-Outan, Lima Golf, Quatre vent... j'en passe car la gamme est variée. Mais une fois votre choix fait, on n'en change plus. C'est la carte d'identité de votre interlocuteur anonyme.

Le monde des cibistes a son langage, son code : le code "Q" international. Un moyen de se dire quelque chose rapidement et sans risque d'erreur entre vous et votre correspondant. Il y a le "QRT 22" qui indique qu'on stoppe son émission car la police est en vue au bord de la route, le "QSY" changement de fréquence etc...

Placard 44 reçoit un appel, Poisson 44 veut discuter antenne. Il vient de bricoler un petit truc à sa manière et veut savoir s'il fonctionne correctement. On se met d'

accord sur une fréquence disponible et la discussion s'engage.

Ces interlocuteurs d'un instant ne se connaissent pas. Leurs points communs : la "Bidouille" ; ils s'échangent des trucs techniques "On ne se connaît que de voix". On discute souvent ensemble, me dit Placard 44. Parmi les cibistes tu trouves tout le monde, du prolo au bourgeois. Tous modulent, tous se tutoient".

Dans la clandestinité règne la confraternité. Le plaisir de partager avec un inconnu la même transgression de l'interdit.

Clandestinité est un bien grand mot. Parlons plutôt de semi-clandestinité, car si il est interdit d'émettre l'achat d'un poste est parfaitement légal. La détention est soumise à une déclaration auprès de la gendarmerie locale. Ceci amène couramment cette réflexion de la part des cibistes "je suis fiché, les flics connaissent tous les cibistes". Etonnante acceptation passive du contrôle et du fichage.

## Alors pourquoi la C.B.

Placard 44 me propose un "visu" avec son interlocuteur. J'accepte volontiers cette rencontre imprévue avec Poisson 44.

Accord ; nous voilà partis à notre rendez-vous.

Poisson 44 habite un coquet pavillon de banlieue. Cadre moyen, il bidouille pendant ses congés. Son émetteur posé sur le réfrigérateur, l'antenne dans le grenier il cherche sur les ondes un interlocuteur de passage.

"Je suis tout de même déçu par les échanges entre cibistes, dit-il. Je pensais trouver des gens pour discuter bricolage, passe-temps. Mais c'est vraiment très rare. L'autre jour, dans ma voiture j'ai discuté avec un cibiste qui partageait avec moi une passion pour la photo. C'était intéressant, on a fait un "visu" et on a décidé de reprendre contact pour échanger des renseignements. Mais en général, les discussions sont plutôt pauvres. Lorsqu'on a dit "bonjour ami comment vas-tu"... on a plus rien à se dire. Pour ma part je suis plutôt déçu par la C.B."

Autre catégorie : les fanas de la bidouille, les amateurs de D.X. : la longue distance. Là, ce qui prime c'est l'exploit technique.

Réaliser une liaison avec un correspondant lointain, liaison qu'on matérialise par un échange de carte postale avec votre indicatif.

C'est le domaine de l'ingéniosité, des records ; on ajoute un "tonton", un amplificateur, à son émetteur, on utilise une antenne directrice. On cherche et on rencontre le Brésil, le Canada, l'Italie, l'Espagne, la Syrie parfois. Plus de limite pour le bricoleur ingénieur. "L'autre jour, m'indique un distingué cibiste, j'étais à la campagne j'ai mis une antenne magnétique sur une chaise de jardin et j'ai posé le tout sur une table métallique ronde. J'ai ainsi capté Lima au Pérou. En fait tout est dans l'antenne. Avec du bon matériel on capte Hong Kong ou l'Autriche". Radio amateur autonome en quelque sorte.

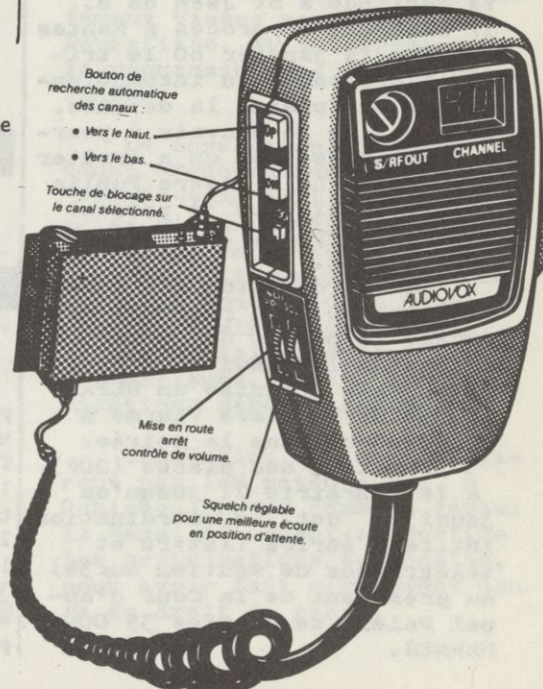
Et puis il y a six mois, le très respectable Automobile Club de l'Ouest est entré dans la ronde C.B. En septembre il patronait le rassemblement du Mans qui a réuni plus de 10 000 personnes.

"Tout ce qui touche la route nous intéresse indique Jean Claude Grisot directeur de l'A.C.O. de Loire Atlantique. La C.B. représente une sécurité pour l'automobiliste.

En cas d'accident il peut demander du secours s'il est perdu, il peut avoir un conseil etc...

Nous sommes une association représentative auprès de l'administration qui cherche des gens ayant les pieds sur terre et non des gens incontrôlés. Nous pensons que l'utilisation de la CB pour le véhicule peut se loger dans un créneau défini. Il faut une réglementation minimale". Réglementation, un terme que n'aiment pas beaucoup les cibistes rencontrés.

"On veut nous imposer des postes de 0,5 watt. Ils seront inutilisables, ce sera tout juste des talkies Walkies pour gamins. Nous faisons nos contrôles nous mêmes quand un





seize



mauvais plaisant raconte des conneries on lui demande de se taire. Si il continue on lui indique qu'on va le repérer ce qui est possible avec un gonio. En général ça se tasse rapidement. Mais de toute façon c'est très rare".

Côté vendeurs, enfin, c'est l'euphorie. La C.B. c'est en effet un marché formidable à conquérir (cf encart). A Nantes une dizaine de magasins proposent en toute impunité des émetteurs et leurs accessoires. Les prix, de 500 à 2000 Frs sans oublier l'automne, 80 à 300 F supplémentaire. Mais vous pouvez bien sûr ajouter un certain nombre de gadgets qui ne sont pas indispensables mais améliorent l'écoute ou l'émission. "Les ventes sont régulières, m'indique un vendeur de CB. Le choix de l'appareil dépend de ce qu'on veut en faire. Nous recommandons au

client d'écouter avant d'émettre et de connaître le code Q. Nous lui indiquons également la législation. Mais de ce côté pas trop de problème. Il y a bien eu des contrôles mais si vous avez votre facture et votre déclaration à la gendarmerie, il n'y a pas de problème. Le brouillage des émissions TV peut arriver, mais on peut facilement y remédier par la pose d'un filtre sur le poste. D'ailleurs, celui-ci devrait être équipé de ce dispositif, par le constructeur à l'origine. Il ne devrait donc pas y avoir de problème".

Ainsi, dans sa voiture ou chez soi, chacun peut moduler à son aise il a peu de frais. Mais si le désir de s'exprimer librement est plutôt sympathique, la recherche d'une reconnaissance officielle amène certains cibistes à de dangereuses extrémités. En témoigne l'aide apportée par les cibistes lors de la chasse à l'homme la semaine dernière à Paris. Au cours de celle-ci, les cibistes se sont révélés être des délateurs zélés et pourquoi pas avec quelques améliorations de précieux auxiliaires de la police. Dans ce cas la CB deviendrait un précieux moyen de contrôle sociale. A l'heure de l'engouement pour la

CB le risque est réel ■

D.B.

## de gros profits

Une note diffusée auprès des commerçants par un fabricant de postes C.B. et intitulé "Perspective pour le marché" français indique : En 6 ans on peut espérer attendre un chiffre de vente de 7264000 unités et 10 000 000 de postes sur 10 ans. "Le chiffre d'affaire en francs actuels serait alors de 7 800 000000 Frs et pour celui qui n'aurait pris que 10% de ce marché : 780 000 000 de francs soit une vente annuelle moyenne de 78 000 000 de francs". De quoi éveiller bien des convoitises.

## une revue

Une revue vient de paraître à Nantes Elle est exclusivement consacrée à la CB et s'intitule "C.B." On peut se la procurer chez les revendeurs de matériel "C.B.", chez quelques marchands de journaux ou écrire à R et D Conseil 10 rue de la Montagne 44 100, Nantes.

# NUCLEAIRE

LES 34 DE

ST JEAN DE BOISEAU

10 juin 77 : procès des 5 otages de Couëron. Destruction des registres de l'enquête publique à St Jean de B.. 17 décembre 79, procès à Nantes des 34. 14 janvier 80 le tribunal prononce son incompétence, ce que plaide la défense. Cela oblige le pouvoir à poursuivre en assises ou à arrêter les frais. Le Ministre Public a fait appel. Les 34 passent en cour d'appel, le 20 octobre 80 à Rennes.

La coordination des comités appelle à un rassemblement devant le palais de justice de Rennes le lundi 20 oct. à 14 h. Elle organise un DEPART EN CAR de la place Viarme à midi Retour dans la soirée.

Location des places (20F) à la librairie 71 jusqu'au jeudi 16 oct. La coordination invite à écrire (lettre et télégrammes de soutien aux 34) au président de la Cour d'appel Palais de Justice 35 000 RENNES.

Pour le soutien financier, les espèces sonnantes et trébuchantes sont les bienvenues CCP : Daviot 25 33 46 K Nantes Association et organisation qui ont soutenu les 34 en décembre 79 et les autres sont invités à se manifester à cette occasion. ■



Centrale du Pellerin  
Mercredi, relance du comité  
antinucléaire

Après Plogoff et sa lutte, la période actuelle se caractérise par une nette remontée du nucléaire. Témoins : 1°) La campagne sur les surrégénérateurs menée par Europe 1 et FR3. 2°) Le revirement du PC local sur la centrale du Pellerin. 3°) Les bruits inquiétants sur l'éventuelle décision de reprise du projet Pellerin-Nantes. →

C'est pourquoi il nous semble nécessaire de se regrouper à Nantes dans un COMITE ANTINUECLAIRE qui pourrait avoir pour objectifs (à discuter) : 1°) La lutte locale contre la centrale du Pellerin-Nantes. 2°) Développer une information sur les mines d'uranium de Loire Atlantique et de Vendée. 3°) Développer une information sur les problèmes énergétiques, la répartition de la production et de la consommation d'énergie dans le monde (sous forme, par exemple de débats dans les MJC, lycées, collèges). Nous proposons donc à tous les intéressés une première réunion : le Mercredi 8 octobre à la Fraternité Protestante rue A. Duchaffaud à 20h. ■

Des membres des A. T.





# projet SECURITE Peyrefitte



C'est jeudi dernier, 2 octobre, que les sénateurs devaient ouvrir leur session par l'examen du projet "Sécurité et Liberté" qui, après quelques modifications mineures, avait été voté avant l'été par la Chambre des Députés grâce aux curieux recours, pour un projet concernant les libertés à la procédure du vote bloqué. On se souvient de l'unanime réprobation des professions judiciaires, de l'opposition des députés de gauche, et de la feinte indignation du RPR. Une machine de guerre lancée contre Peyrefitte et qui m'a pour l'instant abouti qu'à faire dévier de quelques poils un projet inchangé sur le fond.

C'est pour cela qu'une foultitude d'organisations avait choisi la date du 2 octobre pour réaffirmer son hostilité aux basses manœuvres du Garde des Sceaux. A Nantes cette journée a été marquée par la conférence de presse conjointe de douze syndicats et partis politiques (1) sur les marches du Palais de justice.

Il est intéressant de voir, à l'aide d'exemples concrets, en quoi le projet "Sécurité et Liberté" risque de restreindre et d'entraver les libertés syndicales et politiques.

C'est la CGT qui, d'abord, restitue le contexte général d'atteintes aux libertés syndicales et démocratiques. Elle cite l'article 17 :

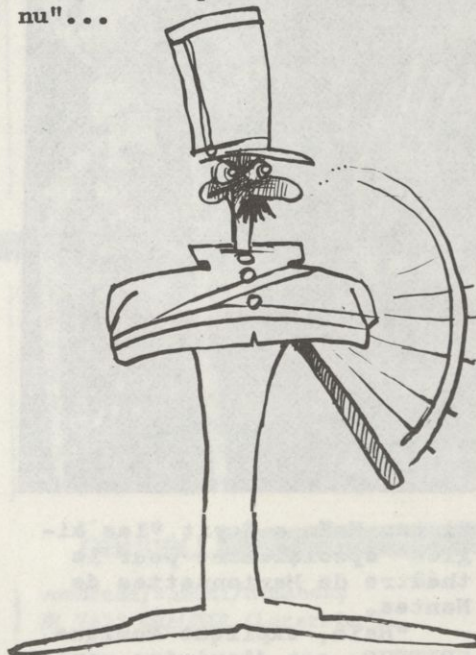
"Quiconque aura employé ou tenté d'employer un moyen quelconque pour gêner le fonctionnement du service de transport des chemins de fer sera puni d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 1 000 à 30 000 frs ou de l'une de ces 2 peines seulement". Ce texte supprime purement et simplement le droit de grève des cheminots. Il vise aussi au-delà du personnel de la SNCF, tous les travailleurs dont les grèves "gênent" la SNCF mais aussi les électriciens fournissant le courant, les transporteurs en sous-traitance, les travailleurs de la construction etc...

(1) CGT CFTD FEN CSF CSCV FDSEA Paysans Travailleur pPS Radicaux de Gauche Syndicat de la Magistrature Syndicat des Avocats de France Union des Jeunes Avocats

"Ce même article 17, embraye un militant de la C.S.F (Confédération Syndicale des Familles) peut aussi bien être utilisé à l'encontre d'action d'usagers ou de consommateurs. Supposons que, pour l'amélioration des conditions de transport en chemin de fer, des usagers envahissent ou occupent la voie ferrée. Sans même qu'ils interrompent le trafic, ils seront passibles de prison et d'amendes." Autre exemple : que des parents d'élèves occupent les locaux parce qu'à la rentrée scolaire les effectifs des classes sont trop élevés et qu'il manque des enseignants (ce n'est pas à proprement parler une "hypothèse d'école") ils seront menacés de fortes peines d'amendes pour peu qu'ils "détériorent le bien public".

Un responsable de la CFDT revient sur la notion très floue et fort pratique de "dégradation ou destruction de biens mobiliers et immobiliers". Dans un conflit avec occupation d'usine, un simple collage d'affiches à l'intérieur des locaux, l'enlèvement d'une pièce essentielle d'une machine pour la "garantir", peuvent fort bien être assimilés à une dégradation.

"On veut transformer les militants en délinquants. Et qu'on ne nous refasse pas le coup de la Loi anti-casseurs : devant notre opposition, on nous avait juré mordicus que jamais elle ne serait appliquée aux conflits sociaux. On voit ce qu'il en est advenu"...



Parce qu'il y a plus grave. L'article 226, dit en substance : le quinconque participera à la préparation de l'une de ces actions (de destruction ou dégradation) sera passible des mêmes peines..." Pour la CFDT c'est tout simplement le droit de réunion et d'association qui est remis en cause.

Même inquiétude chez les enseignants de la F.E.N. (fédération de l'Education Nationale) qui relie le texte de loi Peyrefitte à d'autres néfastes projets : le projet "Enfance-Famille" ainsi que l'étude de "Rationalisation des choix budgétaires", utilisant une méthode mise à l'honneur aux Etats Unis à propos de la gestion des grandes entreprises, pour proposer une gestion "plus efficace" de l'aide sociale à l'enfance.. Certaines propositions remettent nettement en question le rôle des juges pour enfants et à terme celui de l'éducation surveillée. "Ici encore, un même langage : on parle répression plutôt qu'éducation et prévention".

Les syndicats agricoles nous ramènent sur le terrain des luttes. Les paysans, rappelle le représentant de la F.D.S.E.A, sont placés dans une situation particulière où la grève n'a pas de sens. Par contre, ils utilisent pour se faire entendre des pouvoirs publics ou des propriétaires fonciers, des types d'actions tels que les barrages de routes ou les rassemblements sur les terres d'un propriétaire pour "forcer la décision". Toutes actions qui sont directement visées par le projet Peyrefitte, et qui aggravent la répression des luttes paysannes.

La conclusion, commune aux douze organisations, c'est que "compte-tenu de l'acuité de la crise et par conséquent du potentiel de lutte de la part des travailleurs il s'agit de doter le pouvoir d'un arsenal répressif dirigé contre les luttes sociales, contre les travailleurs, contre les organisations démocratiques."

Conclusion que ne démentiront pas les patrons qui, à Dubigeon-Nantes comme à Renault le Mans, attaquent en justice les organisations syndicales, pour avoir fait simplement usage du droit de grève.





## THEATRE DU NOMBRE D'OR

« La jalousie du Barbouillé » et « Les précieuses ridicules »



Le théâtre du Nombre d'Or, troupe nantaise méconnue a de quoi laisser perplexe : Au répertoire, Molière... un nom qui provoque le plus souvent une moue chez les théâtrophiles bon teint : "Molière, c'est bon pour les études de textes des potaches ou pour la très sérieuse Comédie Française il n'y a pas de quoi "s'éclater". Le jeune théâtre nous a habitué à plus d'étonnement d'émotion ou de création. Alors quoi, regards, les comédiens du Nombre d'Or ? Au festival de l'Île Feydeau la cour de Villestreux était comble pour les représentations de la jalousie du Barbouillé et les précieuses ridicules.. Un parterre de beau monde, la bourgeoisie nantaise très à son aise dans le décor de ses

Aieus, pour cette soirée vieillies pierres et théâtre classique Sur la trame de "la jalousie du Barbouillé", le Nombre d'or a composé un jeu assez plaisant, alliant la pantomime et la pantalonnade pour redonner à cette farce de Molière le cachet d'"époque", laissant une part d'improvisation et de caricature bouffonesque aux comédiens.

Le jeu d'acteurs ne se prive pas d'en rajouter, claques, bourrades, galipettes et effets, gros calibre ponctuent le jeu de scène très mouvementé. Dans les précieuses ridicules la troupe a poussé le code gestuel de la comédie dell'arte jusqu'à son paroxysme, comme une sorte de pied de nez à Molière et au propre travail de la troupe. Ainsi rajeuni Molière passe encore la rampe

avec un spectacle frais et divertissant, sans réelle surprise mais pas mal fait. Si la mise en scène, le travail des comédiens sont très enlevés, le reste laisse un peu à désirer. Question régie-lumières c'est le grand néant : les conditions un peu improvisées du festival ont-elles imposé ces 4 PROJOS blancs, immobiles et sans nuance, braqués sur la scène ? Quant aux costumes, ça flotte pas mal les hauts de chausses qui se déchirent sur un slip polyamide, rouge pétant, du meilleur effet, les bas qui tombent sur les mollets et les boucles de chaussures qui se font la paire, le tout faisant un peu mauvais gag impromptus de pièces de patronnage. Dommage que ces détails viennent un peu ternir le fini du travail du Nombre d'or.

### marionnettes de Nantes.

De mémoire d'aigles, les chasseurs sont vraiment des "saloperies vivantes". Dans le village, tout en bas, c'est l'effervescence chez les notables : le maire est mort - le notaire, dans sa robe de chambre de velours grenat, se verrait assez bien en édile municipal. Il lui faut un thème unificateur pour sa campagne électorale : il sera le liquidateur des rapaces. Primes à l'appui, s'organise une gigantesque chasse à toute la gent ailée : devant le danger, n'est-ce pas, on ne choisit pas sa cible, on épaule et on tire

Heureusement, il y a l'amour... les amours "cornéliennes" de Dahlia, la fille du notaire précisément, et de l'aiglon adolescent qui, pour sa première chasse, l'a enlevée dans ses serres. "Il faut qu'elle comprenne, pense tout haut le fils d'aigle, que je veux avoir des oeufs avec elle Dahlia pige,

Faut-il ajouter que l'amour triomphera des noirs desseins de génocide des "saloperies vivantes" ? C'est peut-être là que j'ai été le moins convaincu par cette parabole sur le racisme : une structure narrative très "théâtre de la jeunesse" appliquée à un spectacle pour adultes le "happy-end" m'a laissé sur ma faim.

Il est cependant impossible d'oublier la somptuosité

### "les aigles" de VICTOR HAÏM.

du décor, des éclairages, l'ingéniosité du dispositif scénique, la beauté et la vérité des marionnettes (peut-être un peu statiques ?), tout cela au service d'un texte oscillant avec bonheur entre l'humour et le tragique, entre la poésie et la satire. Des réparties souvent très crues, jamais pesantes.



Victor Haïm a écrit "les aigles" spécialement pour le théâtre de Marionnettes de Nantes.

"Haïm, explique Monique CRETEUR, est d'origine nantaise. Je l'ai connu sur les banc

du Guignol que tenaient mes parents Cours Saint-Pierre" Après des études de comédien au conservatoire de Nantes, Victor "monte" à Paris. Il s'y fait peu à peu connaître en tant qu'auteur dramatique. Ce seront "Comment harponner le requin?", "La visite" (interprétée par Robert HIRSCH et Daniele DELORME), "la servante", dramatique télévisée, jouée entre autres par Jean TOPART, etc.

C'est à Paris que Monique CRETEUR retrouve Vitor HAÏM et que naît l'idée de cette collaboration. Auteur autant qu'acteur, Haïm prête sa voix à l'aiglon sur la bande enregistrée des "Aigles".

De Victor Haïm nous pourrions également voir, en création mondiale à Nantes à la Maison de la Culture, "l'escalade", avec notamment Françoise SEIGNER et René CLERMONT. Les dates ? Le 25 et 28 novembre et du 1er au 18 décembre, en matinée.

Quant au Petit théâtre de Marionnette, il a, comme on dit, des projets plein les tiroirs.

"la difficulté, c'est que les marionnettes pour adultes n'attirent pas le grand public. Nous aimerions bien monter l'Oedipe - Roi de Sophode, les marionnettes peuvent apporter un éclairage nouveau à la tragédie antique. Mais il faut bien être conscient des possibilités et des limites du genre : interpréter BECKETT plutôt que MARIVAUX".



# CINEMA

## ● gaumont

DERNIER METRO (Truffaut) 13H55/  
16H45/19H40/22H30.  
LA BANQUIERE (Girod) 13H55/16H45/  
19H40/22H30.  
FAME (A. Parker) 14H/16H45/19H45/  
22H30.  
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (Keshner)  
13H55/16H30/19H55/22H30.  
LES SOUS DOUES (Zidi) 13H55/16H/  
20H20/dim : 18H.  
LE COUP DU PARAPLUIE (G. Oury) 14H/  
16H45/19H45/22H30.

## ● apollo

LA CHASSE (Friedkin) 13H50/16H/  
18H10/20H20/22H30/sam : 0H35.  
SUN BURN (R. Safarian) avec Farah  
Fawcett 13H55/16H/18H05/20H10/22H15.  
LE JOURNAL D'UNE MAISON DE CORREC-  
TION 14H/16H/18H/20H/22H.  
BRESCO BILLY (C. Eastwood) 13H45/  
15H50/18H05/20H20/22H35.  
LES 12 SALOPARDS (R. Aldrich) 13H50/  
16H35/21H.

## ● katorza

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Chabrol)  
Y' A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?  
(Jim Abrahams)  
LOULOU (Pialat)  
EXTERIEUR NUIT (J. Brat)  
14H30/20H/22H15/dim : 14H30/ 16H45/  
20H/22H15.

## ● colisée

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Chabrol) ;  
NEJINSKY (H. Ross) avec Alan Bates.  
20H/22H15/dim : 14H30/16H45/20H/  
22H15.  
KAGEMUSHA (Kurosawa) 14H30/19H30/  
22H30. V.F.

## ● olympia.

KAGEMUSHA (Kurasawa) V.O 20H30.

## ● versailles

AGUIRE OU LA COLERE DE DIEU (Herzog)  
20H.  
MONTHY PYTHON SACRE GRAAL 22H15.  
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (Scola)  
20H15.  
MIDNIGHT EXPRESS (A. Parker) 22H30.

## ● concorde

Festival du film de série noire.  
20H15/22H30.  
Mercredi : "L'ennemi public" Welman  
Jeudi : "Little caesar" M. Leroy  
Vendredi : "Je suis un évadé" Leroy  
Samedi : "Johnny le vagabond" W.K.  
Howard  
Dimanche : "La femme au portrait"  
F. Lang  
Lundi : "Du sang dans le soleil" F.  
Loyd  
Mardi : "Le tueur s'est évadé" B.  
Boetlicher.



## ● nous nous sommes tant aimés

Nicola (Stefano Satta Flores) est prof, pour lui le véhicule de la pensée politique c'est le cinéma. Antonio (Nino Manfredi) est brancardier, et ses opinions de gauche le font mal voir. Gianni (Vittorio Gassman) est avocat stagiaire chez un maître du barreau. Ettore est cinéaste et son hommage au cinéma néo-réaliste est une amère réflexion sur trois destins qui unis par des nécessités historiques, (la lutte contre le fascisme) ne parviennent plus à se retrouver. Du réalisme au drame, en passant par le mélodrame. Le film progresse résolument vers un constat désabusé. "Notre génération a été vraiment lamentable !!!". Nos trois comparses dressent leur bilan dans la pizzeria des retrouvailles. Flash backs, citations, pellicule sépia, discrétion, humour et tendresse... Le rendu subtil de Scola est une très grande réussite. P

L'EMPIRE DES SENS (Oshima) 20H15.  
LE VAMPIRE DE CES DAMES (S. Deagoti)  
22H30.  
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN 20H15.  
THE ROSE (A. Parker) 22H30.  
SIMON (M. Brickman) 20H.  
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN  
DE ROSES (A. Page) 22H15.

## ● baulieu

vendredi/samedi/dimanche  
JE VAIS CRAQUER (Leterrier).

## ● le dernier métro.

François Truffaut.

Des 4 vieux mousquetaires de la nouvelle vague, François Truffaut est assurément le réalisateur le plus heureux. Rivetté hante tout juste encore les ciné-club (patience ses comparses se sont proposés de l'aider au Festival de Venise). Chabrol toujours souriant ne semble pas trop se formaliser de rester un réalisateur du demi-échec. Godard doit sûrement écister puisque tout le monde en parle. Truffaut quant à lui poursuit calmement son métier de conteur. Car Truffaut est un conteur, attentif, passionné parfois maladroit, mais habilement maladroit. Dans "le dernier métro", il nous fait partager son bonheur de faire du cinéma, en mettant en scène des acteurs heureux de jouer ; Deneuve et Depardieu bien sûr, mais surtout Heinz Bennent.

Truffaut nous conte ici une situation en porte-à-faux, dans un style où le vrai et le faux se mêlent intimement. Si vous aimez encore (ou toujours) les contes et les conteurs alors ne ratez pas "Le dernier métro" (oui elle est facile !). P.B.

## ● cinémercredi

Enfants 14H30 : LES JOYEUX PIRATES  
DE L'ILE AU TRESOR (1h25) dessin  
animé japonais.  
BLANCHE NEIGE, LE PRINCE NOIR ET  
LES 7 NAINS (1h30) av. Georges Mar-  
chal.  
Adolescents 17H : TRAMP, TRAMP,  
TRAMP (1h08) burlesque avec Harry  
Langdon  
JEUX INTERDITS (1h25) de R. Clément  
avec B. Fossey.

Dates : 8 octobre et 15 octobre.

## ● cinémathèque.

Eric Von Stroheim ;  
mercredi 20H QUEEN KELLY.  
22H MERRY GO ROUND (Les chevaux de  
bois).



# AGENDA

## MERCREDI 8

18H-19H : permanence du GLH Librairie 71 rue Jean Jaurès.  
21H : l'Orfeon de Castilla, concert donné par une chorale Madrilène. Salle de la Frébaudière 10F.  
Orvault, oeuvres du siècle d'or Espagnol. Des pièces de Brahms, Debussy, Falla...  
20H : création d'un comité anti-nucléaire à Nantes. Réunion La Fraternité rue A. Duchaffault.

## JEUDI 9

21H30 : récital du pianiste Jacques Delannoy.  
Oeuvres de Mozart Schumann et Ravel Amphi de la Fac de droit.  
21H : L'Orfeon de Castilla, concert à l'auditorium du conservatoire (10 et 20F) même programme que mercredi.

## VENREDI 10

19H45 : réunion débat "La naissance avant et après Leboyer" animée par Michel Odent, responsable de la maternité de Pithiviers. Organisée par les Amis de la Terre de Nantes, salle Coligny pl. E. Normand derrière le temple protestant.  
21H : Paco Ibanez, ciné le Paris rue Gl. Buat.  
21H : Vallet fest noz avec le groupe la Houlette organisé par le MRJC (entrée 10F).  
20H30 : conférence avec deux représentants des six Nations Iroquoises à la bourse du Travail.  
20H30 : "Histoire de Memoires" spectacle sur l'informatique salle des Marsauderies rue de Koufra.

## DIMANCHE 12

17H30 : concert à Angers Jörg DEMUS au piano direction Marc Soustrot, concert Mozart - théâtre de la ville

## LUNDI 13

19H30 : réunion du collectif Immigration. Importante action envisagée contre le refoulement d'un tunisien 1 rue Léon Say.

EXPO. Amnesty International.  
"Les nouvelles formes de repression" dans le cadre de la semaine internationale du prisonnier d'opinion. Du lundi 13 au samedi 18 oct. 11 rue du Chapeau rouge.  
Expo du 20 au 26 oct. : "Nucléaire et sécurité" expo du CEA à la Chambre de Commerce.  
du 20 au 25 oct. centre beaulieu : "L'habitat à travers la libre expression" expo organisée par la GCL 44 à l'occasion de son 25e anniversaire.

## SAMEDI 18

Fête de l'autogestion St Herblain centre de la Bernardière.  
15H30 à 24H : exposition sur les luttes significatives de la région et le stand des organisations.  
15H30 : percussions Kalimba  
26H30 : débat "utopie réaliste" qu'elle alternative ? animée par Michel MOUSEL du secretariat national du PSU.  
16H30 : théâtre de la Petite Ortie "Marion cameleon".  
16H : La crise de l'énergie : problème politique, réponse politique!  
18H : garderie d'enfant.  
19H30 : bouffe et boisson.  
20H30 : Yvan ETIENNE.

## THEATRE

Du 14 oct. au 31 oct. : L'escalade de victor Halm. Renseignement Forum Tél : 48.70.06.

## OPERA

Les 11, 14, 17, 19 octobre TRAVIATA de Verdi, Tél : (40) 71.26.60. poste 30, soirées 20H30, matinée 14H30.

## STAGES

En novembre : Week end.  
- l'entretien plomberie dans la maison  
- bricolage électrique l'habitation  
- Wendo, auto-femmes.  
En semaine :  
- initiation du bois  
- initiation amie  
- initiation moto  
- initiation mécanique auto  
- animation elle en comité  
d'entreprise  
- montage des os sur la crise économique  
- expression oral et corporelle.  
Culture et Liberté 30 rue de la Boucherie Nantes Tél : 48.48.16.

## comprendre la vie économique

Date : 3 au 7 novembre 1980.  
Horaires : 9H - 18H.  
Lieu : Foyer du Jeune Travailleur 9, Bd Vincent Gâche 44200 Nantes.  
Pour tous renseignements s'adresser : Culture et Liberté 30 rue de la Boucherie 44000 NANTES Tél : 48.48.16.

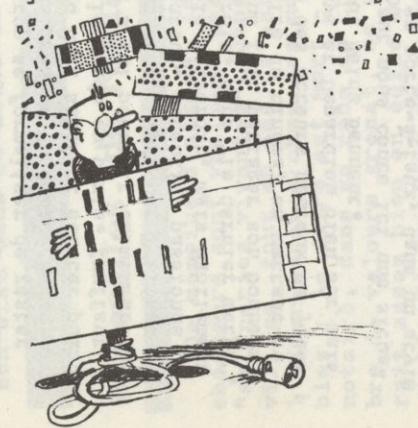


## théâtre

La Compagnie du théâtre Fou débutera la saison, sur le plan animation, par la création d'une compagnie amateur, en remplacement des divers ateliers animés depuis deux ans.  
Les personnes intéressées pourront rencontrer les membres de la Compagnie: Le mardi 21 octobre à 20H. Salle Bel Air 42 rue de Bel Air.  
D'autre part, un stage d'expression corporelle et théâtrale sera organisé par la Cie les 15 et 16 novembre. Pour tous renseignements concernant ce stage écrire exclusivement : Cie du Théâtre Fou  
C/o Brigitte GRELLIER  
16 rue Nicolas Poussin  
44100 Nantes.

## HISTOIRE DE MEMOIRES

spectacle sur l'informatique



"Ce sera très profitable pour tous".

Voilà la phrase qui permet au patron de la petite agence de voyage de signer un contrat avec la représentante de la B.C.D. (Banque Centrale de Données) monopole tout puissant de l'informatique. Contrat ? ou pacte ? Bref, l'informatique rentre dans l'entreprise, un petit ordinateur, une petite machine qui ne fait pas de bruit.  
Le sketch joué par les 5 comédiens du Théâtre du Levant est introduit et nous montrera les conséquences de l'informatique sur les conditions de travail, sur les libertés, sur la culture.  
Vendredi 10 octobre à 20H30. Salle des Marsauderies rue Koufra Spectacle présenté par Culture et Liberté. Un débat suivra.

## VENDEE

Musique- danse.

- le mardi 7 : Roche/Yon, bal folk irlandais avec "Eire bus" au FJT Rivoli 20H30.
- le dimanche 12 : spectacle "Les Botavanzaux" 21H salle des fêtes du Bourg/Roche.

Théâtre.

- le jeudi 9 : théâtre municipal de la Roche/Yon 15H séance scalaire à 20H30 séance publique. "Un italien nommé Molière" par l'ensemble artistique des Vosges, du Nord, des Bouffons du midi.
- les abonnements pour les séances organisées par les "Amis du théâtre" (6 pièces) sont commencés : théâtre municipal, la Roche, 37.09.29.

Exposition.

- les amateurs philatéliques seront comblés avec l'expo régionale les 11, 12 et 13 à la maison des Associations pl. Albert Ier à la Roche.
- Au foyer du conservatoire de la Roche les 9, 10 et 11 l'Argail d'Aubigny expose.

Cinéma. La saison reprend...

- Nous signalons à tous les amateurs que le CINE CLUB YONNAIS vient de présenter son nouveau programme qui comme les années précédentes est de fort bonne qualité, le ciné club yonnais a innové cette année en présentant une brochure qui rassemble les renseignements relatifs aux films.  
Les abonnements sont à retirer à l'ATAC 4 pl. Albert Ier 85000 La Roche.  
• La saison débute le mardi 7 oct. à 20H45 par "L'oeuf du Serpent" de I. Bergman au théâtre municipal.  
• Le ciné club Fontenaysien lui aussi reprend ses activités... avec un film le 7 oct. 20H45 par "Alambriks" de R. Young. Salle des oeuvres post scolaires.  
• Au cinéma le concorde La Roche/Yon - jusqu'au 14 : La banquière  
- jusqu'au 12 : Chinatown  
- du 8 au 14 : Johnny got his gun  
- du 10 au 21 : Une semaine de vacances de B. Tavernier  
- du 8 au 26 : Le dernier métro de Truffaut  
- à partir du 15 : Le cheval d'Orgeuil de Chabrol.  
- à partir du 15 : La femme enfant de K. Kinsky.